

FRAGMENTATIONS POLITIQUES ET RELIGIEUSES DES MONDES INDIENS

Table des matières

I.	Une aire de civilisation marquée par une mosaïque linguistique religieuse et sociale	7
A.	Mosaïque religieuse et linguistique	7
1.	Religions	7
2.	Langues.....	8
B.	Des sociétés hiérarchisées castes et famille	9
1.	Le systèmes de castes	10
2.	La famille	12
C.	Des tensions politico- religieuses croissantes.....	12
1.	La montée du nationalisme hindou.....	12
2.	Des tensions confessionnelles dans les autres Etats.....	17
	Au Népal Des revendications pour le retour de l'hindouisme comme religion d'Etat.....	17
II.	Des etats nations en transition faisant face à la montée des contestations.....	19
A.	Tableau des régimes politiques.....	19
1.	Les républiques présidentielles ou parlementaires	20
2.	Des républiques fédérales	21
3.	Le Bhoutan : une monarchie	22
B.	Des Etats-Nations qui font face à la montée des contestations économiques et sociales	23
1.	Sri Lanka : les conséquences de la dette et la montée de la génération Gen Z.....	23
	https://www.arte.tv/fr/videos/RC-027400/gen-z-une-generation-qui-se-souleve/	23
2.	La génération Gen Z au Népal et au Bangladesh	23
C.	Et au Séparatisme et tensions ethniques souvent depuis les indépendances.....	23
1.	Le Népal.....	23
2.	Bhoutan.....	23
3.	Inde	24
4.	Pakistan : un nationalisme sans nation selon Jaffrelot	25
III.	alimentant des tensions aux frontières	26
1.	Pakistan / Afghanistan et Iran.....	26
2.	Pakistan et Inde	27
3.	Inde/Bangladesh	28
4.	Népal/Bhoutan	28
5.	Inde et les Etats Népalais.....	28

Bibliographie

Da Lage, O., *L'Inde fragile*, Eyrolles, 2022

Saint-Mézard, I., *Atlas de l'Inde*, Autrement, 2016

Balaresque, N., *Géopolitique de l'Asie*, Nathan, 2017

Coudrier, L., Je Goff, E., *Mondes indiens*, Atlande 2025

Prevost, S., *Inde, comprendre la culture des castes*. Ed. L'Aube, 2014

Boquérat, G., *l'Inde en 100 questions*, Tallandier 2021

Boquérat, G., *Le Pakistan en 100 questions*, Tallandier 2018

Le Monde des religions n° 69 (janvier-février 2015), https://www.lemonde.fr/le-monde-des-religions/article/2025/05/24/aux-origines-du-nationalisme-hindou_6608191_6038514.html

<https://amnistiegenerale.wordpress.com/2022/06/04/linde-et-les-religions-quelques-elements-de-reperage/>

Thierry Sanjuan, définition aire culturelle , hypergééo.eu

Michel Bruneau, définition de civilisation, hypergééo.eu

Fanny Seffusatti & Séverine Theme (17 janvier 2025). Quelle place ont les aires culturelles dans les SHS ? *Questions de recherches*. Consulté le 3 février 2026 à l'adresse <https://doi.org/10.58079/137cq>

Vincent Capdepuy, « Monde(s) indien(s), géohistoire d'une expression géographique », *Géoconfluences*, juin 2025.

<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/le-monde-indien-populations-et-espaces/formats-courts/mondes-indiens-geohistoire-d-une-expression-geographique>

Nafis Hasan: Bangladesh, aux racines du soulèvement, *Le monde diplomatique* octobre 2024

Christophe Jaffrelot, Narendra Modi, une autre idée de la démocratie *Le monde diplomatique* avril 2024

INTRODUCTION

Vincent Capdepuy définit le terme de monde indien ne renvoyant ni à une langue, comme le monde arabe, ni à une religion, comme le monde chrétien – et *surtout pas*, pourrait-on ajouter, à une religion, car l’erreur serait précisément de confondre le *monde indien* et le *monde hindou* – notion qui date également de la première moitié du XIX^e siècle. Le monde indien, c’est l’Inde, non pas l’Union indienne devenue [indépendante en 1947](#), mais le sous-continent ou la péninsule, ce vaste triangle avançant dans l’océan Indien et délimité au nord par le plissement himalayen, un coin du monde où une civilisation originale se serait développée, fruit d’interactions multiples entre des langues et des religions diverses. La notion de monde indien peut donc se comprendre comme l’expression spatialisée de l’idée de civilisation indienne. Mais comment définir réellement la civilisation qui pour certains demeure une notion européo-centrée.

Le site hypergéo nous permet de nous pencher sur les notions de civilisation et d’aire culturelle.

Civilisation ou aire culturelle ?

Civilisation

Une aire culturelle peut être définie a priori comme une [zone](#) géographique, d’ampleur le plus souvent supranationale, qui se distingue par des éléments sociétaux tels que la langue, la religion, le modèle familial, mais aussi le mode de vie et de production, la structuration politique. Cette notion a trouvé sa pleine fortune au xxe siècle avec l’accélération de la globalisation, une mise en comparaison systématique des civilisations et le développement des area studies après la Seconde Guerre mondiale. L’étude des aires culturelles est par nécessité pluridisciplinaire et ses relations avec des approches strictement disciplinaires, suivant les écoles de pensées et les politiques scientifiques, ont pu fortement varier dans le temps

-La construction d’une notion spatiale en concurrence avec le terme de [civilisation](#)

Les aires culturelles sont inégalement distinguées de la notion de civilisation. **Pour Marcel Mauss, la civilisation est une aire qui excède les nations et constitue « une sorte de système hypersocial de systèmes sociaux »** (1929). Fernand Braudel utilise indifféremment les deux termes dans sa Grammaire des civilisations (1963), quand Joël Bonnemaïson considère les aires culturelles comme des sous-ensembles d’une civilisation (2001). Historiquement, l’idée allemande de Kultur, l’ensemble des valeurs d’un peuple, s’oppose à la notion française de civilisation tenue pour un aboutissement universel, où la civilisation européenne se considère comme la seule supérieure au XVIII^e siècle (Bruneau, 2010). [Ratzel](#) définit l’aire culturelle comme un « cercle culturel » (Kulturkreis) suivant une logique diffusionniste à partir d’un foyer de départ (1882 et 1891). [...] [Pierre Gourou](#) complète sa thèse soutenue sur les paysans du delta tonkinois en 1936 par un ouvrage publié quatre ans plus tard sur l’aire culturelle d’Extrême-Orient (1940), dont il s’attache à montrer l’unité par un plus petit commun dénominateur : le monde agricole et rural, ses paysages, ses genres de vie et ses valeurs à l’échelle de la communauté villageoise. Cette lecture rurale, volontiers achronique, retrouve l’idée de civilisation agraire de Marc Bloch (1931).

Pierre Gourou souligne également que la Chine constitue le grand foyer de civilisation de la région, les cultures coréenne, japonaise ou vietnamienne en étant des sous-ensembles. Il aura une influence déterminante sur les travaux de Fernand Braudel et ses lectures historiques des économies-mondes (1963, 1979). Dans leur prolongement, Samuel Eisenstadt explicite une étude des civilisations dans une perspective comparatiste (2003). La montée en puissance des États-Unis et leur omniprésence mondiale pendant la Seconde Guerre mondiale puis la Guerre froide les poussent à cumuler tous azimuts les informations sur les grandes régions du monde. À la fois éléments pour l'action politique et militaire, et démarches pluridisciplinaires en sciences sociales – rompant en cela avec des visions européennes initialement plus linguistiques et littéraires (Edward Saïd, 1978) –, **les area studies** se développent dans les universités américaines, puis européennes, et elles privilégient un savoir contemporain sur les réalités, enjeux et acteurs des aires culturelles concernées (Szanton, 2004). Elles font l'objet de soutiens inégaux de leurs institutions nationales.

Les « aires culturelles » dépassent ici les notions de territoires , privilégiant l'idée de rayonnement et d'influence à partir d'un fonds culturel communs, et ne peuvent se limiter à de seules aires politiques. Leur échelle est également supérieure à celle de la grande région économique.

Après avoir connu une période de défaveur au profit d'institutions disciplinaires et d'approches thématiques comme le Centre national de la recherche scientifique dans les années 1980 à 2000, l'étude par les aires culturelles retrouve une nouvelle pertinence heuristique dans les années 2010 en France. Le CNRS mène ainsi une politique scientifique aérale et il a créé des groupements d'intérêt scientifique sur l'Afrique, l'Amérique, l'Asie, et le Moyen-Orient et les mondes musulmans, regroupant dans des synergies à prétention grand régionale des laboratoires initialement structurés par les disciplines ou des thèmes interdisciplinaires. Il s'agit ainsi de renforcer les liens entre chercheurs sur une même aire, et leur donner en tant que collectivité scientifique une visibilité nationale et surtout internationale. Ces synergies peuvent permettre de comprendre aussi des transformations complexes perçues, à tort ou à raison, comme enchâssées dans des réalités géoculturelles, aussi variées que le terrorisme, l'émergence économique ou la redéfinition des relations avec la nature.

-Des aires culturelles essentialisées par la globalisation ?

La création d'organismes internationaux comme l'ONU et ses institutions associées au sortir du second conflit mondial, engageant les États-nations dans des programmes internationaux, d'une part, l'accélération de la globalisation et la fin d'un monde idéologiquement bipolaire dans les années 1980 d'autre part redonnent aux aires grand régionales, définies sur des bases géographiques de proximité et des cohérences internes culturelles et historiques, le rôle d'ensembles essentiels à l'articulation de l'espace-monde. Au-delà d'un discours capitaliste et libéral, enrichi des valeurs de la démocratie occidentale, qui veut s'imposer comme le mode unique du développement, des « mondes culturels mondialisés » (Chaléard et Sanjuan, 2017) s'individualisent au-delà des typologies régionales anciennes. Bien qu'ils témoignent d'intégrations régionales à partir de langues, de valeurs et d'histoires partagées, leurs recompositions s'appuient essentiellement sur des ressorts économiques et géopolitiques contemporains. Il en va ainsi de l'intégration matérielle et institutionnelle de l'Europe, des associations commerciales telles que celles qui lient les pays du Mercosur ou de l'Asean. En Asie orientale, son intégration au système-monde, la maritimisation de son économie et la littoralisation de ses territoires nationaux ont permis à cet ensemble de devenir une puissante aire régionale, sans pour autant connaître d'intégration institutionnelle. Ces évolutions sont aujourd'hui complétées par des projets de corridors de développement d'échelles nationales,

internationales,

voire

transcontinentales.

Elles s'accompagnent aussi de nouveaux référentiels identitaires. Le discours de Singapour sur les « valeurs asiatiques » dans les années 1990 promouvait un modèle culturel et régional défini par opposition aux valeurs et modes de vie occidentaux. Le fondamentalisme religieux défend souvent des conceptions du monde en rupture avec la modernité occidentale dénoncée comme subie. La révolution islamique de 1979 est à l'origine d'une profonde transformation de la société iranienne de nature religieuse et culturelle. La vie politique indienne est traversée par de fortes revendications identitaires. Le prétendu « État islamique » a mené à des dérives sanguinaires et barbares au nom d'un monde musulman et arabe.

La lecture du monde par Huntington (1996) suivant un pavage grand régional dont les principaux critères seraient largement religieux peine toutefois à rendre compte de la complexité des aires culturelles dans un monde aujourd'hui de plus en plus réticulaire et connecté. Le retour actuel à un monde multi-aéral et multipolaire, porté géopolitiquement par la montée en puissance de la Chine et des pays émergents plus largement, s'inscrit aussi dans des réseaux d'interdépendance d'échelles variées, qui dépassent et périment la stricte opposition Nord-Sud, et s'appuient également sur les liens structurels qu'entretiennent entre elles les métropoles mondiales. Enfin, les aires culturelles ne sont – et n'ont jamais été – homogènes. Elles sont aussi faites de cultures locales, d'échelles emboîtées. Au bout de la chaîne, Amartya Sen (2007) rappelle surtout que l'identité d'un individu ne peut se réduire à sa religion et que ce dernier participe toujours d'une pluralité d'identités mobilisables en fonction du moment et du contexte.

Les aires culturelles, des savoirs situés dans un contexte de planétarisation du monde **L'approche postmoderne et la démarche du Southern turn (Robinson, 2006) renversent la lecture des aires culturelles depuis un positionnement occidentalo-centré et replacent l'expérience occidentale dans des trajectoires multiples du possible culturel.** La modernité ne véhicule plus exclusivement un rapport de pouvoir issu des impérialismes d'hier. Elle est aussi appropriée, recomposée, produite, diffusée par des pôles mondiaux hors des anciens pays industrialisés. **Les aires culturelles ne peuvent plus être le simple fait de découpages réalisés sur des critères extérieurs, elles sont distinguées dans une démarche comparative et donc relative, et revendiquées par les populations concernées – et les chercheurs de ces aires.** Il nous faut ainsi contextualiser la production de nos catégories. Les connaissances constituées sur les aires culturelles doivent dorénavant être resituées dans un contexte de planétarisation des savoirs, dans « une histoire du devenir planétaire des histoires » (Chevrier, 2008).

Thierry Sanjuan UMR 8586 Prodig – Paris 1/ hypergéométrie

La notion de civilisation

Le mot, l'idée, le concept de civilisation traverse l'ensemble des sciences humaines et sociales. Il est apparu, dans l'Europe des Lumières, à la fin du XVIII^e siècle (au singulier par opposition à barbarie) utilisé par le physiocrate Mirabeau-père, à peu près en même temps que celui de progrès, avec lequel il a entretenu des liens étroits (Revue de Synthèse, 2008). Dans l'esprit de son premier utilisateur, le mot peut désigner un état plus ou moins stable susceptible de différer d'une nation à une autre, donc d'être au pluriel dans une acception relativiste. Coexistent donc, dès le début, une signification universaliste du concept, plaçant la civilisation européenne occidentale comme le stade le plus avancé

de la Civilisation vers lequel doivent tendre les sociétés humaines, et une signification relativiste, attribuant une civilisation à chaque grande nation (M. Bruneau, 2010). Les géographes ont adopté progressivement la notion de civilisation, non pas dans sa globalité mais partiellement, à partir des phénomènes agraires ou ruraux relevant de la longue durée, des paysages avant tout. L'historien Marc Bloch (1931) a créé l'analyse des civilisations agraires : paysages, formes d'occupation du sol et d'habitat, conçues comme le produit des interactions entre le milieu, l'état des techniques et les forces de production propres à une société rurale. Ce concept est étroitement associé à celui de paysage agraire qui en est la partie visible, observable à la surface de la terre (A. Meynier, 1958). F. Braudel associe systématiquement chaque civilisation à « un espace aux limites à peu près stables », à une « aire culturelle ». Il précise même que « cette aire aura son centre, son noyau, ses frontières, ses marges » (F. Braudel, 1997, 226). Elles ont chacune « une géographie particulière, la sienne, qui implique un lot de possibilités, de contraintes données, certaines quasi permanentes, jamais les mêmes d'une civilisation à l'autre ». Les civilisations sont aussi des sociétés, plus complexes que les groupes sociaux plus égalitaires des cultures. Elles se fondent sur des rapports hiérarchisés et sont caractérisées par la présence de villes et d'Etats. Des sociétés plus élémentaires avec leur propre culture, au sens ethnologique du terme, sont incluses dans leur aire culturelle. Ce sont aussi des économies créatrices de surplus qui connaissent leurs fluctuations, les unes courtes, les autres longues. Les civilisations d'autre part sont des mentalités collectives qui influent fortement sur les comportements et les mouvements des sociétés. La religion se trouve au cœur de leur psychisme collectif. Ainsi, « une civilisation, ce n'est donc ni une économie donnée, ni une société donnée, mais ce qui, à travers des séries d'économies, des séries de sociétés persiste à vivre en ne se laissant qu'à peine et peu à peu infléchir » (F. Braudel, 1997). Les géographes francophones ont souvent utilisé le terme de civilisation comme un mot de la langue courante et continuent de le faire, à l'égal de beaucoup d'autres chercheurs des sciences humaines, et en particulier des historiens qui les ont précédés (M. Bruneau, 2010). Les géographes ont emprunté cette notion de civilisation à d'autres disciplines (histoire, ethnologie, sociologie), mais très peu l'ont analysée et définie tels que Max. Sorre ou surtout P. Gourou. Ils utilisent concurremment, et maintenant plus fréquemment, le mot ou le concept de culture, promu par les anthropologues, dans le même sens que civilisation, ou sans prendre le soin de clairement les différencier. Depuis Vidal de la Blache (1922), la notion de civilisation a été longtemps complémentaire de celle de genre de vie qui occupait une position beaucoup plus centrale dans sa géographie humaine et dans celle de certains de ses successeurs, **Max. Sorre** (1961) et **Max. Derruau** (1963), sans doute à cause de ses liens avec le milieu. Cependant cette notion, qui s'appliquait bien à des populations préindustrielles, est rapidement tombée en désuétude à cause de la complexification des relations socioéconomiques et de l'accroissement des mobilités dans les sociétés industrielles et post-industrielles. Le géographe qui a le plus utilisé et le mieux défini le concept de civilisation est **Pierre «Gourou»**. On partira donc de la définition qu'il en donne dans un article célèbre sur « la civilisation du végétal » (P. Gourou, 1948, 227). Il la définit comme « d'abord l'ensemble des techniques d'exploitation de la nature, et, dans une moindre mesure, la plus ou moins grande aptitude à l'organisation de l'espace »

[...]Le mot de civilisation, qui figure dans la plupart sinon tous les dictionnaires de géographie, n'occupe pas dans la discipline, et de loin, une position aussi centrale que celui d'« espace », de « territoire », de « paysage » ou même de « culture ». De nombreux géographes, en particulier tout le courant de l'analyse spatiale (R. Brunet, O. Dollfus, 1990) et une grande partie de la géographie sociale (G. Di Meo, 1998) l'ignorent ou lui font une place très marginale sans le définir, ni lui reconnaître une pertinence dans les découpages majeurs du monde. Les tenants de la géographie culturelle, en dehors de J. Bonnemaïson (2001), de A. Berque (1986) ou de P. Claval (2001) qui l'utilisent à la marge, lui préfèrent

de loin le mot et le concept de culture, à qui ils donnent parfois le même sens. Ceux qui se réclament de la géohistoire, tel Christian Grataloup (2007), lui préfèrent les concepts d'économie-monde, d'empire-monde et d'espace-monde à l'intérieur du système-monde plus précis, alors que civilisation est trop polysémique ou connoté. Comment comprendre malgré tout la résilience de ce concept de civilisation qui est réapparu en géopolitique à la fin du XXe siècle, non pas chez Yves Lacoste qui ne l'utilise guère, mais chez S. Huntington, dont l'objectif avoué est de maintenir l'Occident le plus possible dans sa position prééminente dans le système-monde ? « Son apparente clarté due à une compréhension intuitive globale toujours possible, confère à ce concept une valeur discursive » (D. Dory, 1989, 113). **Utilisé dans presque tous les domaines des sciences sociales, il a l'avantage de juxtaposer un nombre indéterminé de traits culturels touchant de façon cumulative à tous les phénomènes techniques, sociaux, politiques ou économiques qui affectent une société ou un ensemble de sociétés.** La grande confusion sémantique, en même temps que la polysémie et l'approche évolutionniste, sont à l'origine de son succès passe-partout et de son extrême faiblesse théorique. Daniel Dory (1989, 114) a fait remarquer qu'il est difficile, voire impossible de distinguer éléments humains du paysage et faits de civilisation chez P. Gourou. « Civilisation et éléments humains du paysage étant des signifiants dont les champs sont coextensifs », la civilisation ne représente donc pas véritablement un troisième terme entre milieu physique et éléments humains du paysage, qui aurait une valeur explicative. Ce terme a un pouvoir évocateur que P. Gourou utiliserait de façon itérative, mais sans validité théorique réelle. Appartenant au langage littéraire et courant, le terme de civilisation a l'inconvénient d'enfermer les sociétés dans des entités culturelles juxtaposées et prêtes à s'affronter, dans une vision simpliste du monde facilement mobilisable par toutes sortes de propagandes politiques, d'où sa résilience. Il fonctionne bien lorsque se combinent un empire ou un vaste État-nation, une économie-monde et une religion pour former une unité homogène. Michel Bruneau, définition de civilisation, hypergééo.eu

Autre source : Bert, J.-F. (2010). Éléments pour une histoire de la notion de civilisation La contribution de Norbert Elias. Vingtième Siècle. Revue d'histoire, 106(2), 71-80. <https://doi.org/10.3917/vin.106.0071>.

Dans quelle mesure, les héritages culturels et historiques ainsi que les mutations économiques et sociales liées à l'émergence économique et à l'insertion dans la mondialisation depuis les années 1990, concourent-ils à l'accentuation des inégalités socio-spatiales et à la fragmentation politique et religieuse des mondes indiens ?

I. UNE AIRE CULTURELLE MARQUEE PAR UNE MOSAÏQUE LINGUISTIQUE RELIGIEUSE ET SOCIALE

A. Mosaïque religieuse et linguistique

1. Religions

Religions majoritaires : Hindouisme et Islam

Les religions minoritaires : Bouddhisme/ sikkhisme/ jaïsme

Religions autochtones nés en Inde ; hindouisme /bouddhisme/ sikkhisme/ jaïsme

Eclairage sur les sikhs

Le sikhisme a été fondé au Pendjab auXVème siècle par Guru Nanak à qui ont succédé 9 autres gourous. Cette religion est un syncrétisme mêlant hindouisme et islam. Les sikhs (disciples) ont en commun avec les musulmans leurs croyances en un Dieu unique la référence à un livre sacré le Guru Granth Sahib, et le refus des castes. Sur tout le rest,e leurs traditions se rapprochent de l'hindouisme. Le 10e et dernier gourou du sikhisme Gobind Singh à tenter au XVIIe siècle de militariser ses coreligionnaires en réaction aux persécutions dont il aurait été victime de la part de l'empereur mogol Aurangzeb. Il aurait eu cette formule devenue célèbre « de disciples (Sikhs) j'ai fait des Lions (Singhs) » d'où le patronyme Singh que porte presque tous les Sikhs. La partition de 1947 a conduit de nombreux sikhs natifs de la partie désormais pakistanaise du Pendjab à s'établir à Delh,i à Bombay et dans d'autres régions de l'Inde. Les sikhs, du moins les hommes, sont aisément reconnaissables à leur turban coloré et à leurs barbe. Tout Sikh qui se respecte doit suivre les 5 préceptes énoncés par Gobind Singh : « Kesh » un sikh ne doit pas couper ses cheveux ; « Kanga » le peigne en bois qui retient obligatoirement sa chevelure ; « Kaccha » le caleçon que doit porter tout sikh ; « Kara » le bracelet d'acier à conserver au poignet et « Kirpan » le poignard dont il ne doit jamais se séparer. La tradition militaire instituée par le gourou Gobind Singh n'est pas passée inaperçue des Anglais qui considéraient les sikhs à l'instar des goupas népalais comme une race martiale. La coutume mise en place par les colonisateurs a survécu à l'indépendance et les sikhs sont toujours surreprésentés au sein de l'armée par rapport à leur poids dans la population générale.¹

Sectes : Ahmadis au Pakistan

2. Langues

Le sous-continent indien abrite une mosaïque linguistique.

Au sommet de la hiérarchie se trouvent ainsi l'hindi et l'anglais, les deux langues officielles au sein de l'administration et du gouvernement de l'Union. Malgré ce statut, ces langues sont peu ou prou inconnues de la majorité de la population, puisque moins de 7% de la population indienne parlerait couramment l'anglais, et moins de 40% l'hindi. Toutefois, l'hindi est souvent associé à la caste dirigeante hindoue et perçu comme un symbole de l'État central, tandis que l'anglais est considéré par certains comme une langue plus « neutre » ouvrant la porte à de meilleurs emplois.

L'Article 345 de la Constitution permet aux États de choisir une ou plusieurs langues à des fins officielles. Le gouvernement de l'Union est celui qui détermine la ou les langues officielles des gouvernements territoriaux. Presque tous les États ont adopté une loi linguistique, et plusieurs d'entre eux en ont promulgué deux ou plus pour l'ensemble de l'État.

Les langues non répertoriées (*non-scheduled languages*) sont plus d'une centaine et comprennent les langues maternelles parlées par plus de 10 000 locuteurs au niveau de l'Union.

Toutes les langues indiennes sont minoritaires au niveau national, en ce sens qu'aucune, pas même le hindi, ne représente plus de 50% de la population du pays.

Au niveau des États et des territoires de l'Union, ce n'est toutefois pas le cas : à vrai dire, la principale ou unique langue officielle de la plupart de ces États est majoritaire. Ainsi, pour ne donner que quelques exemples, les États de Haryana et de Kerala (respectivement pour l'ourdou et le malayalam) sont unilingues à 90%. Cela signifie qu'il existe un très

¹ Da lage O., L'Inde, un géant fragile. Eyrolles, 2022

grand nombre de langues minoritaires au pays (plusieurs centaines), y compris certaines ayant un statut de langue officielle, et d'autres ayant des millions, voire des dizaines de millions, de locuteurs.²

Pakistan (voir Diapo cartes)

Étant donné que le Pakistan est aux prises avec de multiples tensions sécessionnistes découlant des nombreuses ethnies composant le pays, la tâche principale des gouvernements pakistanais, par ailleurs souvent contrôlés par les Ourdou et les Sindhis, a toujours été de promouvoir l'unité nationale constamment menacée. C'est pour cette raison que l'ourdou a été choisi comme instrument de l'unité nationale, d'autant plus que cette langue jouissait d'un grand prestige (avec l'hindi), qui lui venait de son statut en Inde, et possédait une tradition écrite très développée. En fait, l'ourdou était déjà, au moment de la partition, une langue supra-ethnique et un véhicule linguistique perfectionné et développé.

En 1947, il était impensable de songer à un multilinguisme officiel au Pakistan étant donné le grand nombre de langues, alors qu'aucune n'était majoritaire à l'échelle du pays. De plus, il était impossible de «venir à bout» des langues nationales parlées par des millions de locuteurs. La solution la plus appropriée a été de conserver l'anglais comme langue officielle. Il y eut aussi un facteur extrêmement important qui a joué un rôle indéniable: l'ourdou avait toujours été associé à l'islam. Cette association a été façonnée tout au cours de la période coloniale britannique. Les Britanniques avaient pris soin de remplacer le persan, la langue du pouvoir moghol, par l'ourdou (aux échelons inférieurs) et l'anglais (aux échelons supérieurs) dans plusieurs régions du nord de l'Inde et de l'actuel Pakistan. L'ourdou s'est alors répandu dans les réseaux scolaires et les communications dans toute l'Inde coloniale, dont faisait partie le Pakistan actuel. Cette langue devint le principal véhicule de l'instruction dans les madrasas (établissements d'enseignement secondaire et supérieur dirigés par les autorités religieuses) et la principale langue des écrits religieux. L'ourdou est ainsi devenu le plus important symbole de l'identité musulmane et a contribué à mobiliser la communauté musulmane pour demander la création du Pakistan en 1947.

C'est pourquoi, au Pakistan, l'ourdou et l'islam constituent des composantes symboliques fondamentales de l'identité nationale. Par voie de conséquence, l'ourdou et l'islam se trouvent à s'opposer à l'expression des langues régionales du Pakistan. Cette fusion entre la langue (ourdou) et la religion (islam) a toujours été défendue par les partis politiques de droite, qui se sont constamment opposés aux identifications ethniques. En même temps, ces partis politiques se sont opposés à toute acculturation occidentale, mais n'ont jamais perçu la contradiction en perpétuant le statut de l'anglais, une langue occidentale, libérale et toute aussi symbolique (que l'ourdou).

Néanmoins, la Constitution de 1973, plusieurs fois modifiée, suspendue puis restaurée en 1985 (mais suspendue à nouveau en 2001), semble permettre le multilinguisme et par conséquent la sauvegarde des langues régionales. En effet, l'article 28 de la [Constitution fédérale](#) déclare que «tout groupe de citoyens ayant une langue, une écriture ou une culture distinctes a le droit de les préserver et d'en faire la promotion et, sous réserve de la loi, de fonder des établissements à ces fins» :³

B. Des sociétés hiérarchisées castes et famille

² **Fernand de Varennes**, « Fédéralisme, identités et langues officielles en Inde », *Droit et cultures*, 67 | 2014, 187-212.

³ <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/asie/pakistan.htm>

1. Le systèmes de castes

- La caste régit un rapport entre les hommes et définit un statut à la naissance mais ne détermine pas un destin et un statut économique.

La caste est une notion socioreligieuse qui établit l'inégalité entre les individus. L'appartenance à une caste est une conséquence de la naissance. **Tout individu naît dans une caste localement appelée Jati.** Chaque caste est constituée de sous-castes qui représentent des groupes sociaux différentes au sein de chaque caste. **Les jatis sont hiérarchisées entre elles, l'inégalité est un fait de nature en Inde**

L'inégalité entre les individus est liée à la notion de karma, résultat des actions des hommes et de leurs conséquences dans les vies antérieures. La réincarnation peut se faire sous différentes formes animaux, humains, insectes.. dans une haute ou basse caste.

L'inégalité entre les individus repose sur un autre concept religieux, celui de la pureté ou de l'impureté.

Chaque individu a le statut rituel de sa caste, il ne pourra pas en changer au cours de sa vie, il s'agit d'un statut collectif et non individuel. Tout ce qui est associé aux déchets est impur, la main gauche pour se laver = main des ordures. Le statut impur est aussi lié au non-respect des règles brahmaniques. L'impureté est considérée comme un manque de morale, les basses castes sont caractérisées par le manque de culture, de connaissance et de moralité.

Cela engendre donc une distance sociale physique entre individus, les relations entre les castes sont donc limitées.

Les personnes impures doivent rester à distance des pures. Les intouchables sont ainsi relégués traditionnellement en périphérie du village et ne peuvent pas rentrer dans les temples. Cet ostracisme est aujourd'hui interdit, mais existe encore.

La purification se fait par l'eau considérée comme sacrée: elle symbolise la puissance divine. Se laver dans les eaux sacrées permet de laver les souillures, immerger les cendres d'un mort dans un fleuve sacré lui permet d'accéder à une vie meilleure future et d'atteindre la libération (moksha) et d'arrêter le cycle des réincarnations. L'eau est au cœur des fêtes, des pèlerinages et des rites.

=> Il ne faut pas confondre statut rituel qui est fixe et la position socio-économique qui peut évoluer en fonction de la famille, de l'éducation... Ainsi être au sommet de la hiérarchie rituelle ne signifie pas être en haut de l'échelle sociale et économique.

Dans l'Inde ancienne chaque caste correspondant à un ordre socio-économique; le statut entraînant un métier spécifique à la caste; **Cet ordre du monde est modélisé par la division brahmanique en 4 varna.** Les varna ne sont pas des jati, c'est à dire un groupe social auquel appartient un individu mais elles regroupent un ensemble de jati.

Les varna distinguent les hindous des hors castes. / Les hors castes sont les tribus et les dalits; ils sont hors systèmes.

De nos jours l'attribution d'une profession en fonction de sa caste n'est plus d'actualité, mais elle influence. Il existe cependant encore des métiers associés à une caste: les barbiers, les éleveurs de moutons, de bœuf, les agriculteurs...

Cette inégalité a entraîné une spécialisation professionnelle dans l'espace, avec une spécialisation par quartier.

La petite industrie est regroupée par secteur d'activité. Des clusters, districts regroupant des industries manufacturières se sont développées. Le cuir et les chaussures à Agra, les broderies de laine à Ludhiana au Punjab.

- **Le système de caste est générateur de tensions**

Un système de discrimination positive a été mis en place afin de lutter contre les inégalités et d'intégrer à la société indienne les castes caractérisées par un retard social et économique. Ce système initié par les britanniques crée un système de quota et réserve des postes dans les administrations et les écoles.

⇒ Scheduled Tribes (les tribus)/ scheduled Castes (Dalits) et les Other Backward Classes OBC)

Les tribus 8% de la pop indienne vivent dans les forêts, retards importants dans la scolarisation soins éducatifs ..

Les OBC rassemblent des castes intermédiaires

Ce système a entraîné des tensions entre les castes. Le rapport Mandal en 1980 établit que les OBC représentent 52% de la pop et recommande d'augmenter le nombre de postes dans l'administration. Cela provoqua un refus de la part des hautes castes, / les OBC se sont alors rassemblés pour former une force politique pour défendre leurs droits.

Les intouchables font tjrs l'objet des pratiques discriminatoires malgré leurs interdictions dans la constitution en 1950. Dalits signifie opprimés terme popularisé en 1970 par les Dalits Panthers mouvement révolutionnaires qui s'est inspiré des Black Panthers.

- **Une société de réseaux.**

Le réseau est étendu, il comprend la famille proche et élargie et l'ensemble de la caste. On fait appel au réseau à tout moment. Les devoirs d'hospitalité sont essentiels. La caste permet d'avoir des appuis suffisants pour participer à la mobilité professionnelle et géographique. Les urbains peuvent aider les nouveaux migrants du village à s'installer à trouver un emploi.

Des relations de patronage et de clientélisme sont permanentes : lorsque qu'elles ont des origines du même village, la caste supérieure emploie la caste inférieure. Le clientélisme a permis une mobilité ascendante des castes villageoises. Les Jains, par exemple, grands commerçants du Rajasthan, ont embauché des bergers dans les villes du sud.

Avec la modernisation le concept de classe sociale a pris de l'importance mais n'a pas fait disparaître les castes.

La classe moyenne est une réalité économique vague, 40% vivrait en zone rurale elle rassemble des profils très variés comme des ingénieurs des journalistes, des cadres d'entreprises des médecins, des avocats des riches agriculteurs..

- **Le système de caste est généralisé à toute la société indienne et donc aux trois religions : hindous, musulmans et chrétiens.**

On retrouve une hiérarchisation similaire dans les autres religions même si l'islam et le christianisme reposent sur des principes d'égalité.

Au Népal a intégré au XIXème une classification varna jati dans son droit. Au Sri Lanka les hiérarchies de castes subsistent, encore chez les Tamils elles sont affaiblies chez les Cinghalais et les bouddhistes.

Au Bhoutan, les distinctions religieuses , ethniques et territoriales structurent encore fortement la société et expliquent l'exclusion des Lhotshampa depuis les années 1990

Au Pakistan et au Bangladesh, les hiérarchies reproduisent un ordre indien :

- Les Ashraf (noblesse urbaine),
- Les Ajlaf (castes intermédiaires)
- les Arzal(impurs)

Aux Maldives l'islam sunnite est une religion d'Etat, il n'y a pas d'inégalités liées aux castes

⇒ **Ces hiérarchisation s'adaptent mais ne disparaissent pas elles se recomposent sous l'effet de l'urbanisation des migrations, de l'éducation et des revendications identitaires**

2. La famille

- **Le modèle patriarcal de la société repose sur une division genrée de l'espace.**

Les femmes sont socialisées à l'intérieur du foyer et préparées à leur rôle de mère et d'épouse. La mobilité féminine reste conditionnée par des normes sociales contraignantes .

Le mariage arrangé existe encore et obéit à des critères intra-castes endogames et hypergamiques(pratique sociale où une personne recherche un partenaire ayant un statut supérieur au sien.). Les femmes veuves sans fils sont fragiles et souvent marginalisées En Inde au Bangladesh , la baisse de l'indice de fécondité rapide, la féminisation des emplois transforment lentement la société malgré des résistances fortes

Au Népal la famille hindoue élargie reste la norme dominante dans les basses terre du Terai et chez les castes dominantes. L'urbanisation, la migration de travail et l'essor de l'éducation contribuent à assouplir les normes sans remettre en cause la hiérarchie symbolique de genre.

- **Tensions entre normes constitutionnelles et inerties sociales profondes**

Jérôme Ballet rappelle que la famille demeure la cellule fondamentale espace d'encadrement et de transmission qui reflète l'ambivalence d'un patriarcat qui structurent les rapports de genre tout en étant bousculé par vers l'éducation des filles, l'emploi féminin ou les aspirations à l'empowerment économique sociale et politique.

C. Des tensions politico- religieuses croissantes

1. La montée du nationalisme hindou

⇒ **L'Hindutva**

Associant religion et nationalisme, l'Hindutva considère que l'identité religieuse hindoue est inextricablement liée à l'identité nationale indienne.

Elle a commencé à s'imposer au cours de la lutte contre la domination coloniale britannique, le terme ayant été inventé par le nationaliste hindou Chandranath Basu à la fin des années 1890. **L'idéologie a été popularisée deux décennies plus tard par l'homme politique anticolonialiste VD Savarkar.** Son pamphlet, *Essentials of Hindutva*, écrit dans une

prison britannique en Inde en 1922, désignait la vallée de l'Indus - qui chevauche les régions actuelles du Sindh au Pakistan et du Gujarat en Inde - comme **le berceau de l'identité hindoue**.

Contrairement à l'ouverture et la tolérance de Ghandi, l'hindouisme a aussi généré, tout au long du XX^e siècle et jusqu'à nos jours, une voie de fermeture : **le fondamentalisme hindou**. C'est d'ailleurs sous l'inspiration de cette doctrine que Nathuram Godse assassina le leader non violent. Son profil social est typique des militants de base du fondamentalisme. Il est né en 1910, au sein d'une famille désargentée, bien qu'appartenant à la caste des brahmanes, la plus haute de la société indienne. Déclassé, alors qu'il aurait pu mener une carrière proprement religieuse, il est un pauvre tailleur au moment de l'indépendance.

Ce décalage entre une appartenance aux hautes castes et des conditions matérielles difficiles ne pouvait que produire de grandes frustrations, justifiant la recherche d'un bouc émissaire. **L'ennemi est choisi : ce sera le musulman. A l'opposition au colonialisme britannique, le fondamentalisme hindou ajoute une islamophobie radicale. L'Inde doit être doublement purifiée. Cet enjeu est important, car, pour ce courant socioreligieux, les non-hindous doivent être exclus de l'histoire du pays (sauf à être considérés comme de simples envahisseurs étrangers) et de sa géographie.**

Militant engagé dans le mouvement indépendantiste, Vinayak Savarkar (1883-1966) prône la violence pour défendre son pays ce qui lui vaudra d'être incarcéré plusieurs années par les autorités britanniques. A sa sortie de prison, en 1921, il entreprend d'écrire une histoire de l'Inde centrée sur ce qu'il nomme l'« hindutva », qui est le cœur du fondamentalisme hindou. Dans *Essentials of Hindutva* (1923), il considère que le véritable Indien est celui qui est attaché à l'hindouisme, ou à ses dérivations, comme le jaïnisme (religion indienne fondée sur la non-violence) et le bouddhisme. Ainsi, **les identités civile (indianité) et religieuse (hindouté) sont mêlées. L'Indien authentique est l'hindou.**

L'hindutva veut mobiliser la conscience des hindous face aux idéologies étrangères, qu'elles soient laïques (libéralisme ou marxisme) ou religieuses (islam et christianisme). Les partisans de cette hindouté veulent introduire dans la nature même de l'Etat central une forte dimension hindoue. La laïcité constituerait pour les fondamentalistes une menace potentielle sur la religiosité traditionnelle.

Vinayak Savarkar influencera plusieurs groupes comme le Rashtriya Swayamsevak Sangh (RSS), l'« association nationale des volontaires » (1925), le Vishwa Hindu Parishad, le « conseil mondial hindou » (1964), ou encore le Shiv Sena, l'« armée de Shivaji » en 1966 – du nom du fondateur, au XVII^e siècle, d'un vaste empire hindou, dont le centre se trouvait dans l'actuelle région du Maharashtra, après avoir réussi à vaincre les musulmans moghols qui y régnaient.

Ces mouvements, réunis dans le Sangh Parivar, . Le Bharatiya Janata Party (BJP), le Parti du peuple indien, est l'expression politique de cette mouvance à l'échelle du pays. Il existe aussi, localement, des structures encore plus radicales, qui demandent, par exemple, l'expulsion vers le Pakistan et le Bangladesh des Indiens musulmans, ou qui militent pour la reconversion vers l'hindouisme des hindous passés au christianisme et à l'islam.

⇒ **Le fondamentalisme est également sociopolitique**

Le BJP, situé à l'extrême droite, en est le visage. En mai 2014, le parti a ainsi obtenu la majorité absolue aux élections législatives, et Narendra Modi, leader du BJP, par ailleurs membre du RSS, est nommé premier ministre – poste où il se

maintient depuis plus de dix ans. La force du Parti du peuple indien repose sur les liens noués avec des dynamiques locales et régionales.

Dans le cadre de la National Democratic Alliance, il travaille de ce fait avec le Shiromani Akali Dal, le « parti suprême akali » [*ce terme signifie l'« Immortel » dans les écritures sikhes, et désigne Dieu*], **qui incarne politiquement le fondamentalisme sikh**, dont le projet est de créer un Etat dont la population serait majoritairement sikhe. Ce sont deux militants de cette mouvance qui, en 1984, assassinèrent Indira Gandhi, première ministre de l'Inde depuis 1980, après l'avoir été de 1966 à 1977. Ils sont considérés comme des martyrs de la pureté et de l'indépendance sikhes.

Les spécialistes parlent d'une **Hindi Belt** (« ceinture de l'hindouisme et de la langue hindi ») **dans les Etats du nord et de l'ouest de l'Inde, tels le Chhattisgarh, le Gujarat et le Jharkhand**. Le BJP y fait des scores de premier plan.

Le « communalisme » est une notion qui décrit, en Inde, les interférences entre fondamentalisme religieux et purification sociale et ethnique. Il s'agit autant d'une politisation des rapports interreligieux que d'une « théologisation » de la vie politique. La question des temples, de leur rénovation et de leur récupération constitue un axe important de l'action fondamentaliste. L'idée est de ramener dans le giron de l'hindouisme des lieux de culte musulmans et chrétiens.

⇒ **La violence meurtrière du « communalisme »**

L'Inde connaît périodiquement, autour de cette question, des flambées de violence qui mettent à mal le vivre-ensemble. Si toutes les communautés sont touchées par les démons du fondamentalisme, celui des militants de l'hindutva est particulièrement terrible.

⇒ **Parmi les exemples de grandes séquences de violence, celles qui ont eu lieu en 1992 et en 2002.** Le 6 décembre 1992, plusieurs dizaines de milliers de pèlerins hindous, de militants du Conseil mondial hindou et du RSS, voulant récupérer un site considéré comme le lieu de naissance du dieu hindou Rama, détruisirent la mosquée d'une petite ville du nord de l'Inde, Ayodhya (Uttar Pradesh). Près de 2 000 musulmans seront massacrés dans les affrontements, qui s'étendirent à tout le pays.

⇒ **Dix ans plus tard, en février 2002, la violence reprend dans l'Etat du Gujarat.** Après l'incendie d'un train qui fit 59 victimes hindoues de retour d'un pèlerinage à Ayodhya, les musulmans furent accusés, et des représailles entraînèrent 1 000 morts parmi ces derniers. Plusieurs associations de défense des droits de l'homme insistèrent sur l'intensité des massacres, le viol des femmes musulmanes, l'éventration des femmes enceintes, l'expulsion de 75 000 personnes de leur domicile. Narendra Modi était alors le gouverneur de l'Etat du Gujarat, et sa responsabilité dans le pogrom a été soulignée par la Commission nationale des droits de l'homme. Le BJP fut en tout cas le grand gagnant de ces drames.

Malgré la volonté du BJP de valoriser ce patrimoine, en créant par exemple, en novembre 2014, un ministère du yoga, ou en incitant l'ONU à promouvoir la Journée internationale du yoga – qui a lieu chaque année le 21 juin depuis 2015 –, différentes sensibilités subsistent. De nombreuses personnalités et des mouvements de la société civile estiment qu'il est possible de vivre le pluralisme religieux dans la tolérance.

Un passage issu de la Bhagavad-Gita (le « chant du Bienheureux ») – écrit majeur de la culture hindoue, qui fait partie du Mahabharata – illustre cette divergence de vues. Dans cet extrait, alors que le guerrier Arjuna est en proie au doute devant la bataille, qui risque d'entraîner la mort des gens de sa famille se trouvant dans le camp opposé, le dieu Krishna

lui explique que les vies perdues ne le sont pas vraiment, compte tenu du cycle des renaissances, caractéristique de l'hindouisme. Il lui fait également prendre conscience que le refus de l'action est aussi nuisible que l'indulgence. Si les fondamentalistes interprètent ce dialogue de façon littérale, justifiant les guerres interreligieuses, d'autres, dans le sillage de Gandhi, y voient un appel au combat de l'âme contre ses penchants sordides.

L'Inde de ces hindous partisans du vivre-ensemble est celle des poètes Kabir (1440- v. 1518), de Tagore et du Mahatma Gandhi. Symboliquement, cette convivialité est aussi défendue par des musulmans qui tendent la main à l'imaginaire de l'hindouisme. Des dignitaires musulmans se sont ainsi regroupés, au cours de l'été 2014, dans un « comité de protection de la vache », animal sacré dans l'hindouisme, afin de sauvegarder la concorde nationale. Le ruminant demeure cependant un sujet de tension majeur entre les deux communautés, entretenue par les *gau raksha*, ces milices de « protecteurs de vaches » qui ciblent les musulmans, sèment la terreur et multiplient contre eux les lynchages, au motif qu'ils consomment cette viande.

Cet article a initialement été publié dans *Le Monde des religions* n° 69 (janvier-février 2015), et a été mis à jour en mai 2025.

Une démocratie en danger ?

Le succès électoral de M. Narendra Modi depuis 2014 repose sur la combinaison inédite d'un style populiste et de l'hindutva. Ce mouvement nationaliste hindou a pour matrice le **Rashtriya Swayamsevak Sangh** (Corps des volontaires nationaux, RSS), une organisation paramilitaire née en 1925. Son projet : muscler les jeunes hindous tant au plan physique qu'au plan moral pour « résister » aux musulmans, accusés de menacer la majorité.

M. Modi rejoint le RSS enfant, consacre sa vie au mouvement (au point de ne pas habiter avec son épouse et de n'embrasser aucune carrière professionnelle) : il en gravit tous les échelons, jusqu'à devenir le principal dirigeant au Gujarat, sa province d'origine, où il prend la tête du gouvernement en 2001. L'année suivante, il préside à un pogrom antimusulman qui fait environ deux mille victimes — une stratégie de polarisation religieuse lui permettant de remporter les élections régionales en décembre 2002. Après qu'il connaît des succès comparables en 2007 et en 2012, il s'impose en 2014 comme le candidat naturel de sa formation, le Bharatiya Janata Party (Parti du peuple indien, BJP), au poste de premier ministre.

Mais M. Modi rompt avec l'accent mis par le RSS sur la discipline collégiale. Il se met en avant et s'emploie à entrer directement en relation avec « son » peuple : plutôt que de s'en remettre au réseau des militants, il multiplie les meetings où il déploie son art oratoire. Il crée sa propre chaîne de télévision, fait un usage assidu des réseaux sociaux et recourt même à une technique révolutionnaire : les hologrammes, qui lui permettent de prononcer le même discours en des centaines de lieux au même moment. Mieux encore, il distribue des masques à son effigie, permettant à ses partisans de s'identifier davantage. Il sature ainsi l'espace public de manière à incarner le peuple — avec d'autant plus d'aisance qu'il en est lui-même issu —, mais limité à la majorité hindoue, qu'il dresse contre une cible : les musulmans.

En 2014 comme en 2019, ce qu'on appelle la « Moditva » — l'hybridation de l'idéologie de la droite nationaliste, l'hindutva, et de la personnalisation à laquelle procède M. Modi — triomphe aux élections grâce à un raz-de-marée du BJP dans le Nord et l'Ouest. Ce succès permet au premier ministre d'imposer sa volonté au RSS ainsi qu'au BJP, dont les députés lui doivent leur élection. Dès lors, le gouvernement n'est plus composé que de fidèles, et le Parlement se transforme en chambre d'enregistrement.

Les autres institutions ne résistent pas davantage au phénomène. À commencer par la Cour suprême, réputée pour son indépendance. Dès l'été 2014, M. Modi tente une réforme constitutionnelle visant à changer le mode de désignation des juges, jusque-là sélectionnés par leurs pairs réunis en un collegium, une forme de cooptation qui déplaisait à toute la classe politique. Si la Cour suprême a finalement déclaré ce projet inconstitutionnel, M. Modi est tout de même parvenu à ses fins, son gouvernement ayant pris le parti de ne pas nommer les juges qui ne lui conviennent pas parmi ceux sélectionnés. Plutôt que de voir son fonctionnement entravé de la sorte, la Cour s'est résignée à ne proposer que des candidats susceptibles de plaire au pouvoir.

La société connaît la même mise au pas, notamment l'enseignement supérieur, alors que l'Inde était connue pour sa créativité et sa vitalité intellectuelle. Les universités publiques subissent le diktat de présidents systématiquement choisis parmi les membres ou sympathisants de la mouvance nationaliste hindoue. Les bailleurs de fonds des établissements privés — pour la plupart issus des milieux d'affaires — font l'objet de pressions, qu'ils répercutent sur les universitaires. Un industriel ne peut en effet se permettre de s'aliéner le pouvoir.

Mille et une manœuvres ont permis de décimer l'opposition. Les plus communes prennent la forme d'un redressement fiscal ou d'une enquête de police et sont menées sous divers prétextes afin d'intimider les membres du Parti du Congrès ou de formations régionales. L'objectif ? Inciter les opposants à désertir leur famille politique pour rejoindre le BJP, ce qui peut également impliquer l'octroi d'un portefeuille ministériel ou d'une autre sinécure si la prise le justifie. Les opposants qui refusent la carotte connaissent le bâton : le plus souvent, des poursuites pouvant les conduire en prison (comme en témoigne l'arrestation du chef du gouvernement de l'État de Delhi), ou bien le gel des comptes bancaires de leurs formations, ce qui vient d'arriver au Parti du Congrès.

Malgré l'autoritarisme du gouvernement de M. Modi, l'élection demeure le mode de désignation des responsables politiques. Ce qui présente deux avantages majeurs. Premièrement, l'organisation de scrutins permet de prétendre au statut de démocratie, « la plus grande du monde », disent les dirigeants occidentaux. Deuxièmement, M. Modi fait le pari de l'élection parce que sa légitimité en procède : le mandat du peuple l'autoriserait à affaiblir les autres centres du pouvoir. En particulier ceux garants de l'État de droit. Comment l'appareil judiciaire, par exemple, pourrait-il oser se dresser contre celui qui *est* le peuple ? La légitimité prévaut ici sur la légalité.

M. Modi peut par ailleurs compter sur une puissance financière incomparable lors des campagnes. Le BJP aurait ainsi dépensé presque 3 milliards d'euros en 2019, soit environ autant que l'ensemble des autres partis. Pour atteindre ces sommets, le gouvernement de M. Modi a fait voter **en 2017 une loi instaurant un dispositif garantissant l'anonymat des donateurs**, les *electoral bonds* (« bons électoraux »). En 2024, la Cour suprême a déclaré cette pratique inconstitutionnelle — une décision hostile au pouvoir comme la Cour n'en avait pas prise depuis 2015 mais dont l'effet ne se manifesterait pas avant les prochaines élections. Le BJP bénéficiera toujours de bien d'autres canaux de financement privé — sans parler des ponctions considérables que le gouvernement opère sur le secteur public pour financer ses campagnes.

Au sein du secteur privé, l'argent provient d'une poignée d'hommes d'affaires qui jouissent du statut d'oligarques. Ils aident le pouvoir en le finançant, contre d'innombrables prébendes, et à travers les médias dont ils prennent peu à peu le contrôle. En 2022, la dernière chaîne de télévision grand public qui osait encore se montrer critique à l'égard de M. Modi, New Delhi Television (NDTV), est passée sous la coupe de M. Gautam Adani. Des journalistes jouissant d'une popularité exceptionnelle l'ont quittée dès lors qu'elle devenait la voix de son maître. Les chaînes de télévision et

les groupes de presse sombrent dans l'autocensure dès les premières pressions, de façon à éviter les descentes d'agents du fisc ou de la police.

Les « vigilantes », garants de l'ordre dans la rue⁴

Le pouvoir s'appuie sur un réseau de militants disciplinés car formés au sein du RSS. Leur tâche principale consiste à exercer une forme de police culturelle sur le terrain. **La cible privilégiée de ces vigilantes : les musulmans, que l'on empêche de fréquenter de jeunes hindoues sur les campus ou dans la rue au nom de la lutte contre le *love jihad*** (une stratégie qui viserait, pour les musulmans, à séduire les femmes hindoues pour les inciter à se convertir afin de les épouser) ; que l'on s'efforce de (re)convertir à l'hindouisme ; que l'on empêche de s'installer dans des quartiers mixtes — d'où leur ghettoïsation croissante ; que l'on pourchasse sur les autoroutes du nord de l'Inde lorsqu'ils sont soupçonnés de conduire des vaches (animaux sacrés de l'hindouisme) à l'abattoir... Toutes ces pratiques se terminant parfois par des lynchages d'une violence inouïe, filmés et diffusés via les réseaux sociaux.

Encadrés par le mouvement nationaliste hindou, ces militants travaillent de concert avec le parti-État que devient le BJP. Le vigilantisme offre ainsi au pouvoir une profondeur sociétale inédite : **le maintien de l'ordre (culturel) est garanti par ces troupes auxquelles il ne manque que l'uniforme et qui servent de relais à ceux qui en portent un.**

En 2019, la réforme de la citoyenneté citizenship Amendment Act facilité la naturalisation des non musulmans : remise en cause de la laïcité inscrite dans la constitution

Selon Da Lage

2. Des tensions confessionnelles dans les autres Etats

Au Népal⁵ Des revendications pour le retour de l'hindouisme comme religion d'Etat

L'instabilité politique et Le changement de gouvernement issu de la révolte de la gen,Z en 2025 (voir plus bas) ont ravivé les revendications en faveur d'un retour à la monarchie et du rétablissement de l'hindouisme comme religion d'État. Vingt ans après la chute du dernier roi du Népal, Gyanendra Shah, une nostalgie ressurgit, portée par des mouvements pro-hindous qui cherchent à capitaliser sur la colère populaire face à l'instabilité chronique et à la corruption. République laïque depuis 2008, le Népal connaît ainsi depuis quelques années ce type de revendications.

La monarchie népalaise, incarnée par la dynastie Shah depuis le XVIII^e siècle, a longtemps symbolisé l'unité et l'identité de l'ancien royaume hindou, où le bouddhisme ne concerne qu'une minorité de la population. Mais après une décennie de guérilla maoïste, suivie par un soulèvement populaire en 2006 et 2007, la royauté a été abolie en 2008, marquant la naissance d'une République laïque. Son souvenir continue cependant d'imprégner l'imaginaire collectif et de nourrir aujourd'hui des revendications de retour au trône.

Les pro-monarchie veulent retrouver un symbole de stabilité et d'identité culturelle

Anciens guérilleros convertis au jeu politique en 2006, les maoïstes se sont imposés comme les plus fervents défenseurs de la laïcité, rejetant toute forme de religion. Mais au fil du laborieux processus de rédaction de la Constitution, de 2008

⁴ Christophe Jaffrelot, Narendra Modi, une autre idée de la démocratie *Le monde diplomatique* avril 2024

⁵ <https://adextra-mission.com/la-poussee-des-mouvements-pro-hindous-au-nepal/>

à 2015, l'idée s'est répandue que la laïcité avait été imposée de l'extérieur et ne reflétait pas la volonté profonde des Népalais. « *La Constitution népalaise de 2015 intègre une définition curieuse de la laïcité* », explique Biswas Baral, rédacteur en chef du *Kathmandu Post*, dans la revue *The Diplomat*.

La charte définit le Népal comme un État « laïc », garantissant « *les libertés religieuses et culturelles, y compris la protection des religions et des cultures transmises depuis des temps immémoriaux* ». Ce dernier passage a été ajouté pour apaiser les conservateurs religieux qui voyaient dans le nouvel ordre laïc une menace existentielle pour les croyances hindoues.

Au cœur de cette agitation se place le *Rastriya Prajatantra Party* (RPP-Népal), formation nationaliste et conservatrice. Des figures inattendues, comme Durga Prasai, ancien combattant maoïste devenu porte-voix du royalisme, se joignent à une coalition d'une quarantaine de groupes monarchistes et hindouistes, qui promettent une agitation « illimitée » jusqu'à la restauration du roi. Pour leurs partisans, il ne s'agit pas tant de rendre au souverain un pouvoir absolu que de retrouver un symbole de stabilité et d'identité culturelle dans un pays où les gouvernements se succèdent sans réformes durables.

L'influence du BJP indien sur le paysage politique népalais

À Katmandou, nombreux sont ceux qui soupçonnent derrière ce mouvement pro-hindou la main de New Delhi à travers le BJP, le parti nationaliste hindou au pouvoir en Inde depuis 2014. « *L'agenda du BJP en Inde influence le paysage politique du Népal* », estime l'analyste politique Narendra Thapa. « *Des dirigeants, au-delà des clivages idéologiques, s'alignent sur des récits centrés sur l'hindouisme, alors même que le pays s'efforce de préserver son identité laïque.* »

Officiellement, le ministre indien des Affaires étrangères, S. Jaishankar, a nié toute ingérence, mais les accusations persistent. Un rapport du Département d'État américain sur la liberté religieuse, publié en 2023, relève une montée des groupes pro-hindous alimentés par des financements du BJP. Des acteurs de la société civile népalaise y affirment que « *l'influence du BJP au pouvoir et d'autres groupes hindous en Inde continuait de faire pression sur les responsables politiques au Népal, en particulier sur le Rastriya Prajatantra Party (RPP), parti de droite, afin de soutenir un retour à l'État hindou* », ajoutant que ces réseaux financeraient des responsables influents pour promouvoir cette cause.

À Katmandou, nombre de responsables politiques prennent désormais soin de flatter la sensibilité hindoue, y compris au sein du Congrès népalais (NC), principale formation du pays. « *L'agenda pro-État hindou gagne du terrain jusque dans ce parti libéral. Sentant l'attrait de la religion auprès de l'électorat en ces temps troublés, même les acteurs politiques dominants du Népal reconsidèrent leur soutien antérieur à la laïcité* », observe Biswas Baral.

K.P. Sharma Oli, le Premier ministre contraint de démissionner ce mois-ci, avait multiplié visites de temples et participations à des rituels hindous, indiquant qu'il est désormais difficile de gouverner à Katmandou sans le soutien de New Delhi.

Le sentiment hindou instrumentalisé

Pour la plupart des Népalais, l'affinité envers le parti nationaliste hindou du Premier ministre indien Narendra Modi relève davantage du culturel que du politique. Méfiants, beaucoup gardent encore en mémoire les difficultés endurées durant le blocus de six mois imposé par New Delhi juste après le séisme de 2015, en réaction au contenu du nouveau

projet de Constitution népalaise. Par ailleurs, bien que les hindous représentent plus de 80 % de la population népalaise, le pays dans son ensemble demeure une nation de minorités.

Durant les récentes protestations, le sentiment hindou a été instrumentalisé par certains médias et influenceurs. Des chaînes de télévision et des responsables politiques indiens ont ainsi affirmé, à tort, que des émeutiers avaient vandalisé un temple au Népal. « *Une attaque contre un temple est une attaque contre la foi hindoue* », s'est enflammé Jivesh Mishra, membre du BJP. Sur les réseaux sociaux, des influenceurs d'extrême droite ont relayé cette fausse information, tandis que d'autres ont avancé, sans preuve, que les manifestations avaient été « *instiguées et financées* » par des « *forces anti-hindoues et islamistes* » pour cibler des sites religieux.

Malgré le renouveau de ces courants, le retour du roi demeure un horizon lointain. Une telle restauration exigerait une révision constitutionnelle majeure, voire un référendum, auquel les principaux partis républicains s'opposent fermement. Fragmentées, les forces royalistes oscillent entre la revendication d'une monarchie symbolique et celle d'un souverain doté de véritables pouvoirs. Pour l'heure, leur influence est davantage politique que parlementaire.

Le RPP demeure minoritaire à l'Assemblée, mais les mobilisations de rue pèsent sur le débat national. Face à l'usure des institutions républicaines, certains partis traditionnels pourraient être tentés d'intégrer plus encore des éléments de rhétorique religieuse et identitaire afin de ne pas laisser le terrain aux royalistes. La résurgence du royalisme reflète le regard tourné vers un passé idéalisé, où certains Népalais espèrent trouver la stabilité que la jeune démocratie peine encore à offrir.

II. DES ETATS NATIONS EN TRANSITION FAISANT FACE A LA MONTEE DES CONTESTATIONS

Définition Etat-Nation⁶

L'Etat-nation s'est formé en Europe à partir des «Etats» territoriaux issus du traité de Westphalie (1648), qui avait institué un ordre basé sur la concordance entre l'identité religieuse du souverain d'un territoire (catholique ou protestante) et de celle de ses sujets. Les liens personnels les unissant, ceux du féodalisme, étaient remplacés par une territorialisation des identités religieuses plus stable, assurant une paix durable. La conscience de l'appartenance à un peuple, à une nation, préparait le terrain à l'avènement d'un nouveau modèle qui s'est développé avec la modernité : l'Etat-nation associé à un «territoire» délimité par des frontières linéaires précises, cartographiées. Les deux formes d'Etats antérieures étaient les cités-Etats au territoire limité à une ville et son environnement rural proche, ou l'empire au territoire beaucoup plus vaste, englobant plusieurs ethnies ou nations, aux limites zonales mal définies, du type marches. Ces deux types d'Etats plus anciens étaient caractérisés par la pluralité des identités ethniques et/ou nationales, par un cosmopolitisme plus ou moins développé, alors que l'Etat-nation est caractérisé par une seule nation dominante, qui admet éventuellement la coexistence à ses côtés de «minorités» nationales dotées ou non d'un statut et de droits particuliers.

A. Tableau des régimes politiques⁷

⁶ <https://hypergeo.eu/etat-nation-en-geographie/>

⁷⁷ Wikipédia

Les Etats-nations formés lors de la partition de l’ancien Raj britannique présentent une mosaïque de régimes politiques tout en partageant un héritage colonial commun.

1. Les républiques présidentielles ou parlementaires

• Sri Lanka : Une république présidentielle

Le peuple élit un président pour un mandat de cinq ans renouvelable deux fois depuis la révision constitutionnelle du 28 avril 2015. Il est à la fois le chef d'État, le chef du gouvernement et le commandant en chef des forces armées. Le président est responsable devant le Parlement de ses actes et du respect de la Constitution et des lois. Il peut être révoqué par un vote des deux tiers des parlementaires avec l'accord de la Cour suprême. Le président nomme et dirige un cabinet de ministres, qui sont responsables devant le parlement.

Le parlement est monocaméral et comprend 225 parlementaires élus au suffrage universel dans chaque province au scrutin proportionnel plurinominal pour un mandat de six ans. Le président peut dissoudre le Parlement et provoquer de nouvelles élections une fois par an. Le Parlement vote les lois. Le président du Parlement (*speaker*) est élu par les parlementaires.

Les Sri lankais ont élu Anura Kumara Dissanyake, le 21 septembre 2024, à la suite des premières élections présidentielles depuis 2019 et la crise économique, politique et sociale de 2022 dont le pays sort progressivement.⁸

• Maldives

La **politique aux Maldives** est celle d'une république présidentielle, où le président est à la fois chef de l'État et chef du gouvernement. Le pouvoir exécutif est exercé par le gouvernement.

La constitution des Maldives fut approuvée en référendum en 1968, mettant fin au sultanat et introduisant la république.

L'islam modèle la vie quotidienne des Maldiviens. L'État applique la loi islamique, la charia, appelée en divehi, la *sariatu* ; elle sert de base aux codes de loi, interprétée selon les conditions de vie des Maldiviens par le président de la République, le procureur général, le ministère de l'intérieur et le *majlis*.

L'ex-dictateur Maumoon Abdul Gayoom, au pouvoir pendant trente ans (1978-2008), imposait un certain conservatisme, tout en réprimant les tenants d'un islamisme radical. L'arrivée de la démocratie, en 2008, a libéré la parole – y compris celle des religieux. De nombreux Maldiviens qui avaient étudié en Arabie saoudite sont revenus s'installer dans l'archipel et y diffusent leur vision rigoriste de l'islam. Malé, qui compte de nombreuses mosquées, s'apprête d'ailleurs à en ouvrir une nouvelle, construite sur le front de mer dans un espace jusque-là dévolu aux loisirs. L'imposante mosquée du roi Salman, financée par Riyad à hauteur de 24 millions de dollars (21 millions d'euros), pourra accueillir au moins 6 000 fidèles.

• Bangladesh

La **politique au Bangladesh** repose sur un modèle étatique de république démocratique à régime parlementaire. L'actuelle constitution du Bangladesh est promulguée en 1972.

Le chef de l'État, le président de la République, est élu pour 5 ans au suffrage indirect. Il est élu par le Parlement. Le président bangladais n'a qu'un rôle de représentation. Le Premier ministre exerce l'essentiel du pouvoir exécutif. Il est nommé par le Président et doit être membre du parti majoritaire au Parlement. Le gouvernement est composé de ministres sélectionnés par le premier ministre.

Muhammad Yunus est actuellement le Premier ministre du Bangladesh à titre intérimaire. Deux partis politiques dominent la vie politique du Bangladesh, la Ligue Awami (AL) et le Parti nationaliste du Bangladesh (BNP). Les deux autres partis politiques minoritaires sont le Parti Jatiya et le Bangladesh Jamaat-e-Islami.

Le pouvoir législatif est exercé par un parlement monocaméral dont la chambre s'appelle la chambre des Nations ou *Jatiya Sangsad*. Les 350 membres du parlement sont élus au suffrage universel direct pour cinq ans. 300 membres sont élus au scrutin uninominal et 50 qui sont réservés aux femmes sont répartis à la proportionnelle.

2. Des républiques fédérales

- **République parlementaire fédérale**

Népal est une république parlementaire de type fédéral depuis l'abolition de la monarchie le 28 mai 2008.

La Constitution provisoire a été adoptée en 2007 ; elle est remplacée par une constitution définitive en 2015. Selon le texte initial de 2007 voté par 560 membres de l'Assemblée constituante (seulement 4 contre), le Népal devient « Un État indépendant, indivisible, souverain, laïque et une république démocratique ». Avec la Constitution de 2015, le Népal devient une fédération de sept Provinces, chacune d'entre elles ayant sa propre assemblée et son gouvernement provincial.

Le président de la République démocratique fédérale du Népal est élu au scrutin indirect majoritaire à deux tours par un collège électoral composé des membres des deux chambres du parlement fédéral et de ceux des 7 assemblées provinciales. La durée de son mandat est de cinq ans, renouvelable une seule fois. Son rôle est essentiellement cérémoniel.

Le Premier ministre du Népal est nommé par le président sur proposition du parti ou de la coalition majoritaire à la chambre basse. Il forme son gouvernement, qui ne peut être composé de plus de vingt cinq membres et est responsable collectivement devant la chambre. Le président du Népal, chef de l'état, n'est pas chef du gouvernement. Le Népal est ainsi organisé sous la forme d'un régime parlementaire.

Le Népal est doté d'un parlement bicaméral, dit Parlement fédéral^[2] composé d'une chambre haute, l'Assemblée nationale de 59 membres élus au scrutin indirect pour six ans, renouvelée par tiers tous les deux ans, et d'une chambre basse, la Chambre des représentants, qui se compose de 275 députés élus pour un mandat de cinq ans selon un mode de scrutin mixte. Sont ainsi à pourvoir 165 sièges au scrutin Scrutin uninominal majoritaire à un tour dans autant de circonscriptions électorales, auxquels se rajoutent 110 sièges pourvus au scrutin proportionnel plurinominal de liste avec seuil électoral de 3 % dans une unique circonscription nationale^[3].

- L'Inde

CF diapo

- Pakistan

Le Pakistan est une république islamique, fédérale et multipartite. La Constitution actuelle, entrée en application le 14 août 1973, fixe un régime parlementaire moniste où le chef du gouvernement est le Premier ministre et le premier détenteur du pouvoir exécutif et où le chef de l'État, le Président de la République, possède un titre plutôt honorifique. Le peuple élit au scrutin universel direct l'Assemblée nationale et les quatre assemblées provinciales. Les sénateurs et le président de la République sont élus indirectement. À la suite des coups d'État, les pouvoirs du président ont été largement accrus avant d'être réduits par les régimes civils. La réforme constitutionnelle de 2010 redonne ainsi la réalité du pouvoir au Premier ministre.

Le Pakistan est caractérisé par une confrontation entre les militaires qui ont mené trois coups d'État et diverses forces politiques. L'histoire du pays a été marquée par le père de la nation Ali Jinnah, Ali Bhutto, sa fille Benazir, Nawaz Sharif et ainsi que par les coups d'État des chefs de l'armée Ayub Khan en 1958, Zia-ul-Haq en 1977 et Pervez Musharraf en 1999. Souffrant régulièrement de l'instabilité de son voisin afghan, le pays connaît depuis 2004 une insurrection talibane provenant des régions tribales du Nord-Ouest ainsi qu'à un mouvement séparatiste dans le Baloutchistan.

3. Le Bhoutan : une monarchie

De la monarchie héréditaire établie en 1907, le royaume a progressivement évolué vers une démocratie constitutionnelle. En 2008, le Bhoutan met en place **une monarchie constitutionnelle avec un parlement bicaméral,** divisé entre le Parti démocratique populaire et Parti Tendrel du Bhoutan. Introduit en 1972 par le roi Jigme Singye Wangchuck, **le bonheur national brut** est inscrit dans la nouvelle constitution. **La même année, des élections démocratiques sont organisées pour la première fois.** Lors des quatrièmes élections législatives de l'histoire du royaume qui se sont déroulées le 9 janvier 2024, le parti de l'ancien premier (2013-2018), Tshering Tobgay, remporte deux tiers des sièges.

La **politique du Bhoutan** s'inscrit dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle régie par une Constitution dotée d'un parlement élu. Le système politique actuel existe depuis la promulgation de la Constitution du Bhoutan en 2008. Le pouvoir exécutif est partagé entre le gouvernement et le Druk Gyalpo, c'est-à-dire le Roi du Bhoutan. Le pouvoir législatif est partagé entre le gouvernement, et les deux chambres du parlement, l'Assemblée nationale et le Conseil national.

La Constitution consacre l'institution de la monarchie. Le Druk Gyalpo (roi du Bhoutan) est le chef de l'État et le symbole de l'unité du royaume et du peuple bhoutanais (art. 2.1).

Il incarne également le « [Chhoe-sid-nyi](#) » (système dual politico-religieux) du Bhoutan, en tant que roi bouddhiste, concentrant ainsi le pouvoir religieux et le pouvoir politique (art. 2.2). Toutefois, bien que la religion officielle soit le bouddhisme, le roi est protecteur de toutes les religions du Bhoutan (art. 3.2).

Le roi est aussi commandant en chef suprême des [forces armées du Bhoutan](#) (art. 28.1).

De plus, le roi dispose d'une [immunité](#) et n'a pas à répondre de ses actes devant une cour. Sa personne est sacrosainte (art. 2.15). Cependant, la Constitution mentionne que le roi a un mandat de protection et de garant de la Constitution, « dans le meilleur intérêt et pour le bien-être du peuple du Bhoutan » (art. 2.18). En outre, la Constitution prévoit, dans l'éventualité où le roi violerait la Constitution, des procédures d'abdication forcée (art. 2.20).

B. Des Etats-Nations qui font face à la montée des contestations économiques et sociales

1. Sri Lanka : les conséquences de la dette et la montée de la génération Gen Z

<https://www.arte.tv/fr/videos/RC-027400/gen-z-une-generation-qui-se-souleve/>

<https://www.arte.tv/fr/videos/121999-000-A/bangladesh-la-revolution-de-la-generation-z/>

2. La génération Gen Z au Népal et au Bangladesh

<https://www.arte.tv/fr/videos/128666-000-A/nepal-les-reseaux-de-la-colere/>

Bangladesh Le monde diplomatique novembre 2024

C. Et au Séparatisme et tensions ethniques souvent depuis les indépendances

1. Le Népal

Poussée des pro-hindous <https://adextra-mission.com/la-poussee-des-mouvements-pro-hindous-au-nepal/>

2. Bhoutan

Deux lois sur la citoyenneté, l'une adoptée en 1977 et l'autre en 1985, ont renforcé les exigences pour l'obtention et le maintien de la citoyenneté. Le gouvernement a commencé à appliquer la loi de 1985 par le biais d'un recensement en 1988 qui a entraîné **la dénationalisation massive de nombreux Lhotshampas des Népalais d'origine ethnique**. La mise en place d'autres mesures de bhoutanisation comme la politique de 1989 «une nation, un seul peuple» a forcé la pratique de la culture Drukpa à travers un code vestimentaire obligatoire et la fin de l'enseignement de la langue népalaise dans les écoles.

En 1992, le gouvernement bhoutanais a écrasé la résistance des Népalais ethniques et d'autres ethnies qui militaient pour la démocratie multipartite au début des années 1990. Une sévère répression s'abat sur cette population : certains fuient d'autres sont expulsés : ils se réfugient au Bengale occidental et en Assam en Inde. Cependant, le harcèlement de la police indienne les a forcés à passer dans le sud-est du Népal. Des organismes d'aide tels que la Fédération luthérienne mondiale ont commencé à aider les réfugiés bhoutanais peu après leur arrivée, et le gouvernement du Népal a demandé l'aide du HCR à la fin de 1991.

Environ quatre-vingt-dix mille personnes ont été enregistrées dans des camps de réfugiés au Népal, tandis qu'environ dix mille réfugiés non enregistrés vivent à l'extérieur des camps au Népal. Encore quinze mille vivent en Inde.

Au cours de la dernière décennie, le gouvernement du Népal et le HCR ont administré conjointement les camps avec le Programme alimentaire mondial (PAM) fournissant une aide alimentaire de base. Plusieurs ONG, dont la Fédération luthérienne mondiale, Caritas, Save the Children, Oxfam, la Société de la Croix-Rouge du Népal et l'Association asiatique des médecins médicaux, ont également été des partenaires de mise en œuvre. Les réfugiés sont bien organisés et sont profondément impliqués dans l'administration et les opérations quotidiennes des camps. Le Bhoutan et le Népal

ont engagé une série de réunions au niveau ministériel pour résoudre l'impasse sur le sort ultime des réfugiés bhoutanais, mais jusqu'à récemment, ils n'ont pratiquement pas progressé.⁹

3. Inde

- **En 2019 la révocation du statut d'autonomie du Jammu et Cachemire a renforcé le ressentiment des populations musulmanes et l'insurrection séparatiste.**

A Nord de l'Inde un deuxième foyer de contestation : les Etats de l'Assam, du Nagaland ou encore du Manipur connaissent depuis de nombreuses années des insurrections armées portées par les minorités ethniques qui dénoncent leur marginalisation politique et l'exploitation de leurs ressources. Les 7 Etats du NE regroupent 357 ethnies, 229 langues et dialectes et sont en marge du développement indien. Principalement chrétiens. Les organisations séparatistes armées comme le Front de Libération de l'Assam, groupe indépendantiste le plus important ont conduit à un morcellement de la région en plusieurs entités administratives autonomes Nagaland en 1963, Meghalaya en 1970, Tripura et Arunachal Pradesh en 1972 et Manipur et Mizoram en Etats entre 1972 et 1987. Le cas de l'Assam est révélateur de la montée d'un nationalisme assamais qui craint l'immigration bangladaise.

Le gvt indien a mis en place des Assam rifles, organisation paramilitaires subordonnée à l'armée indienne¹⁰

- **11 décembre 2019, entré en vigueur le 10 janvier 2020, Citizenship Amendment Act (CAA) : un moyen d'exclure les musulmans**

En août 2019, la Cour suprême de l'Inde a publié une liste : 1,9 million de personnes se sont retrouvées brusquement privées de leur nationalité et de tous leurs droits, menacées d'une expulsion immédiate. Pour les Assamais, il s'agit de « migrants illégaux » du Bangladesh voisin qui sont donc « naturellement » voués à « rentrer chez eux » — « *to be deported* ». Le gouvernement de Dacca a immédiatement déclaré que son pays n'accepterait de recevoir ces « migrants » que si New Delhi apportait la preuve de leur nationalité bangladaise. En attendant de la trouver, les exclus — hommes, femmes et enfants — seront placés en détention provisoire. D'où ce premier camp de Matia, dont l'achèvement est prévu avant le début de la mousson, en juin prochain. Une dizaine d'autres sont en projet. Cette preuve étant en réalité impossible à fournir, et ces gens n'ayant aucune envie de partir, leur destin est de finir leurs jours dans ces camps.

Même si aucun chiffre concernant la religion de ces « sans nationalité » n'a été fourni par les autorités, tout le monde s'accorde pour estimer à deux tiers le nombre d'hindous et à un tiers celui des musulmans ; des proportions conformes à la composition de l'Assam, qui compte 34 % de musulmans, l'un des taux les plus élevés de l'Inde (14 % au niveau national). Lors du recensement, tous les dix ans, chacun est invité à indiquer sa religion, mais pas sa nationalité. La proportion importante d'hindous parmi les exclus a surpris tout le monde, tant l'idée est largement partagée que ces « migrants illégaux » viennent du Bangladesh et sont donc forcément musulmans. Créé en 1971, après sa séparation

⁹Will Human Rights <https://www.hrw.org>

¹⁰ Coudrier/Le Goff, Mondes indiens, Atlande pages 84-85

violente avec le Pakistan, le Bangladesh a inscrit l'islam — que pratique 90 % de sa population — comme religion d'État dans sa Constitution en 1988 .

Furieux du nombre élevé d'hindous parmi les exclus, le gouvernement de M. Narendra Modi, qui mène depuis bientôt six ans une politique ouvertement antimusulmane , s'est précipité pour faire passer un vieux projet d'amendement du code de la citoyenneté. Celui-ci accorde la nationalité à tous les hindous qui déclareraient être entrés illégalement en Inde pour fuir des persécutions religieuses au Pakistan, en Afghanistan et... au Bangladesh. Cela permet de facto à tous les hindous exclus du NRC de le réintégrer. Et de réserver les camps de détention aux musulmans.¹¹

- De nombreux actes terroristes : depuis 1947 des mouvements ethno-nationalistes revendiquent l'indépendance ou davantage d'autonomie :
 - Les tribus du NE les Mizos et les Nagas, demandant la reconnaissance de leur spécificité et un territoire qui leur soit propre. Parallèlement des groupes d'Assam se réclamant d'un nationalisme indigène s'attaque aux étrangers et immigrants illégaux
 - les Tamouls basés en Inde(LTTE ou tigre tamoul) pour combattre au Sri Lanka le gouvernement cinghalais émanant de la majorité bouddhiste. Ils s'en sont pris à l'occasion à des cibles indiennes en reprochant à New Delhi sa coopération avec le gouvernement de Colombo(assassinat de Rajiv Gandhi en 1991)
 - les séparatistes sikhs luttant pour la création au Pendjab d'un Etat sikh khalistan surtout dans les années 1980
 - les séparatistes cachemiri souvent basés au Pakistan
 - les mouvements islamistes clandestins tels les Moudjahidines indiens ou le simi students islamic movement of India.
 - la guérilla naxalite

Les violences politiques sont nombreuses : assassinats d'hommes et de femmes politiques comme Gandhi en 1948 Indira Gandhi en 1984 et de son fils Rajiv Gandhi en 1991 ou encore de nombreux militants, défenseurs des droits des autochtones ou militants écologistes éliminés par des milices de potentats locaux libres mais aussi des penseurs ou intellectuels combattant le nationalisme religieux...

4. Pakistan : un nationalisme sans nation selon Jaffrelot

La langue ourdou et la religion musulmane définissent la nation pakistanaise. Mais ce récit mis en avant lors de l'indépendance, est contesté par différents mouvements ethno-nationalistes

Le Baloutchistan est une région partagée entre le Pakistan, l'Iran et l'Afghanistan, dont l'histoire est marquée par les conflits. Il est le théâtre d'une longue insurrection menée par les nationalistes baloutches contre le gouvernement pakistanais, qui a fait des milliers de victimes dans les deux camps. Le Baloutchistan, qui couvre 44 % du territoire pakistanais mais n'abrite que 6 % des 241 millions d'habitants du pays, repose sur d'immenses réserves d'or, de cuivre et de gaz, parmi les plus importantes d'Asie. C'est la province la plus pauvre et la moins développée du Pakistan. Quetta est la capitale du Baloutchistan Le nom de la région viendrait de la tribu Baluchi, qui a commencé à habiter la région il y a plusieurs siècles

¹¹ Le monde diplomatique <https://www.monde-diplomatique.fr/2020/03/DAUM/61510>

=>**De nombreux groupes militants opèrent au Baloutchistan**, notamment les talibans pakistanais, le groupe extrémiste musulman sunnite Lashkar-e-Jhangvi et l'armée séparatiste de libération du Baloutchistan (BLA), considérée comme une organisation "terroriste" par les États-Unis et le Royaume-Uni.

Les insurrections militantes de groupes luttant pour un État indépendant pour le peuple baloutche ont commencé en 1948, à la suite de la partition de l'Empire britannique des Indes en 1947. La résistance s'est poursuivie par étapes, tout au long des années 1950, 1960 et 1970. Les séparatistes insistent sur le fait que les Baloutches se sentent abandonnés par le gouvernement d'Islamabad et qu'ils sont peu représentés dans l'État pakistanais, bien qu'ils constituent la plus grande région du pays.

Au Baloutchistan, il existe différentes formes de nationalisme. Certains s'opposent à tout ce que fait le Pakistan, parce qu'ils veulent simplement devenir un pays indépendant, d'autres groupes estiment que le gouvernement fédéral, dominé par le Pendjab - la province la plus peuplée du pays et la deuxième en superficie après le Baloutchistan - ne permet pas aux Baloutches d'avoir leur mot à dire dans les projets."

L'armée séparatiste de libération du Baloutchistan (BLA) est l'un des nombreux groupes armés séparatistes qui combat l'État fédéral, notamment les forces de sécurité pakistanaise dans cette province. Et c'est un groupe qui se distingue par son programme séparatiste mais aussi par son caractère laïc

la BLA s'attaque en priorité à deux types de cibles : les forces de sécurité, mais aussi les travailleurs migrants issus d'autres provinces du pays. Mais les actions se diversifient de plus en plus. En 2020, quatre hommes de la BLA ont pris d'assaut la bourse de Karachi, la plus grande du Pakistan, armés de fusils et de grenades, tuant deux agents de sécurité et un policier et en blessant sept autres avant d'être abattus. La même organisation a également mené une attaque en 2019 contre l'hôtel Zaver Pearl-Continental dans la ville portuaire de Gwadar, au sud du Baloutchistan, visant les investisseurs chinois et autres qui fréquentent la région. Le complexe hôtelier est considéré par certains groupes séparatistes comme la plaque tournante du Corridor économique Chine-Pakistan (CPEC), un mégaprojet annoncé en avril 2015. Les militants s'opposent farouchement à l'investissement chinois, arguant qu'il ne profite pas à la population locale.

C'est là, sous son vaste désert, qu'Islamabad a procédé, il y a plus de vingt ans, aux six essais qui ont fait du pays le septième au monde à développer et à tester avec succès des armes nucléaires. Les essais ont eu lieu en mai 1998 dans le district de Chagai (d'où le nom de Chagai-I), sous la direction du Premier ministre de l'époque, Nawaz Sharif, et ont entraîné une condamnation internationale et des sanctions contre le Pakistan.

Le Baloutchistan est actuellement une province difficile d'accès pour les journalistes et les organisations de défense des droits de l'homme.¹²

III. ALIMENTANT DES TENSIONS AUX FRONTIÈRES

1. Pakistan / Afghanistan et Iran

Ce qui provoquent des tensions frontalières

¹² <https://laviedesidees.fr/Le-nationalisme-sans-nation-du-Pakistan>

Le Pakistan et les talibans

Selon le journal Le Monde du 3 janvier 2026, les attentats ont augmenté de 34% en 10 ans entraînant avec eux une hausse de la mortalité. Le Pakistan est devenu le pays le plus touché par le terrorisme dans le monde. Il existe trois fronts au Pakistan : les talibans pakistanais, les insurgés baloutches et l'Afghanistan.

Le Pakistan a toujours eu une position ambiguë avec les talibans. La prise de pouvoir par les talibans à Kaboul s'est très certainement traduite par une dégradation de la situation sécuritaire puisque, comme souvent, l'armée pakistanaise et les services de renseignement ont parié sur le soutien et la loyauté des talibans, qu'elle a largement contribué à soutenir avant cette prise du pouvoir.

Les talibans du groupe Tehrik-e-Taliban Pakistan (TTP), basés en Afghanistan, ont multiplié les attaques ciblées et les attentats contre les militaires et les forces de l'ordre pakistanaises. Leurs objectifs : renverser le régime pakistanais et instaurer la loi islamique pure et dure. Ils sont lourdement armés, ayant récupéré en Afghanistan les armes américaines laissées sur place en 2021. La menace dépasse le cadre du Pakistan. L'escalade de la violence a commencé avec le retour des talibans à Kaboul. Des tensions de plus en plus fortes ont conduit le maréchal Asim Munir, l'homme le plus puissant du Pakistan, dont les pouvoirs ont été renforcés en novembre 2025, à fermer la frontière avec l'Afghanistan et à attaquer les villages de Talibans pakistanais entraînant de nombreux affrontements le long de la ligne Durand marquant la séparation entre les deux pays en novembre et décembre 2025.

Et puis, comme toujours, les talibans s'autonomisent, ont leurs propres intérêts et notamment pactisent et ont des liens, des affinités avec les groupes djihadistes et talibans pakistanais eux-mêmes. Et donc c'est aussi le résultat de la trahison de cette alliance et de l'autonomisation des groupes jihadistes en Afghanistan.

Les tensions avec L'Iran

En 2024 l'Iran attaqué la partie pakistanaise du Balouchistan tuant un célèbre dirigeant baloutche, Nawab Akbar Khan Bugti, L'Iran affirme que son attaque visait les "terroristes" de Jaish al Adl, un groupe séparatiste baloutche qui lutte également pour l'indépendance du Sistan et du Baloutchistan, la partie iranienne de la région. En réponse le Pakistan a tiré des missiles sur le territoire iranien défendant une attaque contre deux fronts militants et des séparatistes actifs au Baloutchistan qui se cacheraient en Iran.

2. Pakistan et Inde

Les tensions entre le Pakistan et l'Inde se traduisent par un régime de visa restrictif et une difficulté de mouvement pour les citoyens des deux pays. Ceci affecte les échanges commerciaux, culturels, et les pèlerinages. À titre d'exemple, de nombreux lieux de culte du sikhisme, religion dont la majorité des pratiquants se trouvent en Inde, se situent au Pakistan et sont donc difficiles d'accès pour les dévots. Malgré les tensions, des initiatives sont parfois prises pour faciliter les mouvements. Ainsi, en novembre 2019, les deux pays ont inauguré le corridor de Kartarpur, qui permet à des pèlerins sikhs indiens de se rendre sans visa dans un temple situé au Pakistan à moins de cinq kilomètres de la frontière.

Les politiques mémorielles du Pakistan comme de l'Inde sont profondément marquées par l'événement de la Partition. Les discours officiels s'opposent l'un à l'autre : le Pakistan célèbre la Partition comme la naissance désirée d'un État

musulman ; l'Inde déplore la perte d'une partie du pays. Ces discours contrastés s'incarnent symboliquement dans la célèbre cérémonie du drapeau du poste frontière de Wagah, environ à mi-chemin entre Lahore et Amritsar. Chaque jour, cette cérémonie a lieu en miroir de chaque côté de la frontière et met en scène les soldats des deux pays entourés de foules scandant des slogans nationalistes. Toutefois, des initiatives récentes, inspirées de travaux de recherche comme [ceux d'Urvashi Butalia](#), visent à apporter une vision mieux documentée et plus nuancée de la Partition. Au Pakistan, une initiative d'histoire orale, [la Citizens' Archive of Pakistan](#), vise à rassembler les récits des personnes ayant vécu la Partition. Côté indien, le [Musée de la Partition](#) propose une lecture des événements mettant l'accent sur les conséquences pour la population.¹³

3. Inde/Bangladesh

La frontière entre le Bangladesh et l'Inde impose une fracture artificielle à un espace culturellement homogène. Plongés dans l'illégalité, les nombreux migrants qui continuent de circuler entre les deux États s'exposent à des risques accrus d'exploitation et à une marginalisation croissante.¹⁴

4. Népal/Bhoutan

5. Inde et les Etats Népalais

Tensions entre le Népal et l'Inde

“Le Népal a relancé les tensions diplomatiques avec l'Inde après l'émission d'un nouveau billet de 100 roupies népalaises”, Le billet de banque, mis en circulation par la banque centrale du Népal le 27 novembre, est orné d'une carte nationale actualisée incluant un territoire revendiqué par les deux pays. Ce territoire contesté couvre la région de Kalapani, incluant des villes comme Kalapani, Lipulekh et Limpiyadhura, sur environ 335 km² à la frontière nord-ouest du Népal avec l'Inde. Le Népal le revendique, mais il est occupé par l'armée indienne depuis 1962. New Delhi considère qu'il fait partie intégrante de l'État d'Uttarakhand.

Le différend frontalier avait été remis au goût du jour en 2019, lorsque l'Inde avait publié une nouvelle carte nationale plaçant la région sur son territoire. Le Népal avait alors réagi en publiant sa propre carte révisée en 2020.

L'Inde est le premier partenaire commercial du Népal, son principal fournisseur de carburant, de médicaments et de biens essentiels. Mais les relations entre ces deux voisins se sont considérablement dégradées au cours de la dernière décennie. En 2015, lorsque le Népal a promulgué sa Constitution, l'Inde a imposé un blocus frontalier, suscitant l'hostilité d'une grande partie de la jeunesse népalaise envers le pays.

Après la chute du gouvernement de l'ancien Premier ministre KP Sharma Oli, renversé par un mouvement de la génération Z en septembre, le gouvernement intérimaire est chargé d'organiser des élections en mars 2026. *“Alors que les principaux partis sont divisés sur de nombreux points, la question frontalière demeure un rare sujet de consensus.”*

Les analystes estiment que ce billet de banque pourrait avoir un impact positif au niveau national, même s'il engendre de nouvelles tensions dans les relations entre Katmandou et New Delhi. *“Malgré les risques géopolitiques, à*

¹³ Julien Levesque, Le nationalisme sans nation du Pakistan <https://laviedesidees.fr/Le-nationalisme-sans-nation-du-Pakistan>

¹⁴ <https://laviedesidees.fr/Les-flux-contraries-du-Bengale>

Katmandou, nombreux sont ceux qui perçoivent cette carte comme une question de fierté nationale qui transcende les considérations économiques. ” Ces cinq dernières années, le différend cartographique s’est intégré au débat public et aux campagnes politiques népalaises, la majorité des Népalais soutenant cette initiative.

https://www.courrierinternational.com/article/monnaie-un-billet-de-100-roupies-nepalaises-ravive-un-differend-frontalier-avec-l-inde_238249

Quelle place ont les aires culturelles dans les SHS ?

par [Fanny Seffusatti](#) & [Séverine Theme](#) · Publié 17/01/2025 · Mis à jour 11/03/2025

Une aire culturelle peut être définie en tant qu'espace géographique où ses habitants partagent généralement des traits communs, qu'ils soient religieux, culturels ou encore linguistiques. Ce découpage du monde est encore ancré dans nos représentations, depuis nos mappemondes jusqu'à l'organisation de nos universités et instituts de recherche (« études africaines », « études américaines », etc). Néanmoins, la notion d'aires culturelles est aujourd'hui remise en cause, d'abord par son caractère occidental-centré, puis par le fait qu'elles ne répondent plus tout à fait à l'actualité de notre monde qui est de plus en plus connecté.

Nous allons ici revenir sur leurs origines et leur évolution, à travers trois regards critiques, celui d'un historien, d'un anthropologue et enfin d'une géographe.

Compte-rendu des interventions de Guillaume Gaudin, Laurent Gabail et Stéphanie Lima lors de la séance du séminaire "l'Espace des Sciences Sociales" du LabEx SMS intitulée "Quelle place ont les aires culturelles dans les SHS ?" – 4 mars 2024

[Guillaume GAUDIN](#), chercheur en Histoire et membre du laboratoire FRAMESPA (UT2J)

[Laurent GABAIL](#), chercheur en Anthropologie et membre du laboratoire LISST-CAS (UT2J)

[Stéphanie LIMA](#), chercheuse en géographie et membre du laboratoire LISST-CERS (UT2J)

La place des aires culturelles dans les SHS : quelle histoire ?

Guillaume Gaudin est revenu sur l'histoire de cette notion qu'il a découpé en 3 moments fondateurs

L'origine et la structuration de la notion d'Aire culturelle

La conquête de l'Amérique

Au cours de cette période, marquée par une volonté d'évangélisation forte, de nombreux missionnaires effectuent des voyages en dehors de l'Europe et réalisent des travaux de classification du monde. L'un d'entre-eux, nommé José de Acosta, écrit en 1590 *L'Histoire naturelle et morale des Indes*. Dans cet ouvrage, il propose une description de la nature, des cultures et religions de ce que les espagnols appelaient à l'époque « les Indes Occidentales ».

Il hiérarchise alors 3 types de cultures, qu'il désigne sous le terme de peuples :

Ceux qui n'ont ni écritures, ni lois

Ceux qui possèdent un gouvernement stable et connaissent les lois publiques

Ceux qui n'ont pas de lois écrites mais qui possèdent des magistrats.

Pour chacune de ces catégories, il développe une théorie de l'évangélisation.

Ce manuscrit a été lu entre-autre par John Locke qui établit également une hiérarchie des différentes cultures du monde. On constate qu'à cette époque, en Europe, on se sent capable de comprendre, d'étudier et de décortiquer les différentes civilisations du monde.

L'histoire des aires culturelles tire donc ses origines d'une entreprise européenne impériale, coloniale, commerciale et missionnaire, qui s'accompagne d'un processus d'appropriation scientifique du monde.

La sortie de la Seconde Guerre Mondiale

Au cours de la Seconde Guerre Mondiale, les États-Unis développent les « area studies » dans le but de nommer et de mieux comprendre les différentes régions du globe. Ils souhaitent pouvoir dresser pour chacune de ces aires des sortes de « portraits robots ».

En 1947, la France crée la 6^e section de l'École Pratique des Hautes Études (EPHE). Elle pour objectif de promouvoir les aires culturelles qui sont une traduction française des « area studies » états-uniennes. Les chercheurs qui y travaillent sont en grande partie financés par la fondation Rockefeller.

Le début de la Guerre froide

Dans les années 50', la recherche française souhaite s'éloigner de l'approche américaine des « area studies ». Les chercheurs veulent décroiser les disciplines pour apporter une dimension longue durée, aux études des différentes régions du monde. Cinq divisions, qui sont en réalité des Chaires, sont fondées au sein de l'EPHE. Elles recrutent des spécialistes des aires culturelles suivantes :

La Chine ;

l'Inde ;

la Russie ;

l'Afrique ;

l'Islam.

L'objectif derrière la création de ces divisions est de réunir des chercheurs issus de disciplines différentes autour d'une aire géographique plus ou moins cohérente. C'est à ce moment-là que naissent les séminaires pluridisciplinaires spécialisés sur des aires culturelles.

Et aujourd'hui ?

Aujourd'hui, il existe de nombreuses institutions et structures de recherche qui organisent la recherche sur les aires culturelles. L'EHESS est, à ce jour, l'institution française comportant le plus de laboratoires dits « aires culturelles ».

La notion d'« aire culturelle » : un concept remis en cause ?

Laurent Gabail revient sur la remise en cause du concept d'aire culturelle

La notion d'aire culturelle est aujourd'hui difficile à défendre comme concept pleinement opératoire et pourtant il est impossible de le balayer totalement des bagages théoriques.

En effet, si le concept paraît de nos jours comme démodé pour les anthropologues, il tient néanmoins une place centrale dans l'histoire de l'anthropologie et dans le projet de connaissances porté par la discipline : celui de documenter les manières contrastées d'habiter le monde. Afin de comprendre la place particulière des aires culturelles, on peut retenir deux acceptions, une « forte » et une « molle », qui rendent respectivement compte de leur première conceptualisation et de leur réalité actuelle.

Une acception forte

Comment est-ce que le concept d'aire culturelle est apparu ? Franz Boas, alors formé aux mathématiques et à la physique, décide de partir dans les années 1880 dans le grand nord canadien pour faire un séjour de terrain au sein des Esquimaux centraux (aujourd'hui appelés Inuits). L'anthropologue en devenir est alors imprégné par le cadre théorique qui s'impose à ce moment-là : un certain déterminisme géographique et environnemental qui suppose que les conditions naturelles auraient un impact sur les genres de vie. L'enquête auprès des Inuits permet à Boas de réfuter cette conception et de se donner comme objectif de repositionner

l'histoire, la langue ou encore la culture comme des déterminants essentiels. C'est alors que naît l'école de pensée de l'anthropologie nord-américaine et qu'apparaissent les grands programmes de recherche et courants de pensée autour du concept de « culture ».

L'apparition de ce courant entraîne une rupture forte avec les modèles prévalant à l'époque. Après le déterminisme, c'est le modèle évolutionniste qui domine et qui propose de voir le monde et ses populations selon un ordonnancement de la diversité culturelle dans une séquence temporelle. C'est-à-dire, d'ordonner la diversité culturelle en plusieurs stades et penser que toutes les sociétés ont pour dessein de passer par ces différents stades (ex. de la sauvagerie à la barbarie et enfin la civilisation). F. Boas s'oppose à ce courant de pensée, y voyant des biais ethnocentrés racistes, et propose une nouvelle façon de considérer le monde : les aires culturelles

L'objectif théorique est ainsi de créer un découpage précis de l'unicité de chaque culture, en replaçant les sociétés et leurs réalités dans un contexte culturel propre. On lui doit donc une proposition de découpage de l'Amérique du Nord en 6 parties distinctes, en aires culturelles, alors subdivisées en une dizaine d'unités chacune, qui reposent sur une enquête approfondie comparative, qui avait pour objectif de mesurer les variations culturelles et de documenter l'histoire locale de diffusion de traits culturels ou encore de la centralité de certains systèmes. Cet apport théorique a d'ailleurs eu un effet dans la pensée même des musées, avec le passage d'une exposition de séries d'objets selon leur évolution à une réorganisation par unités culturelles (ex. le Quai Branly et l'agencement entre « aires géographiques »). L'impact n'est donc pas que théorique, mais il est également devenu une position morale, encore existante.

Une acception molle

Malgré la puissance de l'innovation de ce courant de pensée, des crises au sein des différentes écoles de l'anthropologie remettent en question son primat. La question de l'échelle d'analyse vient bousculer les conceptions, en remettant en cause la nature même des unités qui doivent être étudiées : s'agit-il d'ethnies, de peuples, de cultures, de groupes culturels ? S'ajoute à cela la remise en question de l'autorité ethnographique : qui peut parler de qui et en quels termes ?

Le concept d'aire culturelle s'essouffle au fil de l'accumulation des savoirs et des changements de paradigme : le but de l'anthropologie n'est plus de compléter la carte du monde et de distribuer les variations culturelles sur un atlas. De plus, les études ont démontré au fil des avancées que les découpages proposés par les aires culturelles ne sont soit plus d'actualité, soit reposent sur bien d'autres réalités et objets d'analyse.

Ce n'est pas pour autant que la notion d'aire culturelle disparaît de l'outillage conceptuel des anthropologues. Seulement, elle ne porte plus d'enjeux théoriques, elle devient un outil parmi d'autres. Laurent Gabail propose plutôt de qualifier comme des « aires de pertinence conceptuelle », afin de pouvoir continuer à faire référence au cadre spatial qui les définit et qui est propre à tout ethnographe contraint d'inscrire ses recherches dans un périmètre et échelle spécifiques. Cette requalification permet ainsi de délimiter des réalités empiriques qui conservent l'idée d'un « air de famille » culturel sans que l'horizon théorique en soit d'en faire l'inventaire. L'idée est ainsi de localiser les concepts forgés à un niveau local dans une aire de pertinence plus large.

Bien qu'elles ne rayonnent plus autant que lors du fondement de l'école nord-américaine, les aires culturelles prennent tout de même la forme d'un socle solide, ayant participé à poser les fondements de l'anthropologie que nous connaissons aujourd'hui. Au-delà du fait qu'elles peuvent conserver une pertinence conceptuelle, elles sont également à l'origine d'un découpage institutionnel qui perdure au sein des universités, des administrations et des grands programmes de recherche (ex. des Groupements d'Intérêts Scientifiques).

Les aires culturelles sont mortes, vive les études aréales !

Aujourd'hui, le concept d'étude aréale semble avoir remplacé celui d'aire culturelle en géographie. Comment ces deux notions ont-elles émergées, qu'est-ce qui les différencie et comment expliquer la prévalence d'une d'entre-elle aujourd'hui ?

Stéphanie Lima revient sur l'évolution de la géographie et sur le rapport qu'elle a entretenu avec le concept d'aire culturelle.

Les différentes générations de géographie

Au départ, la géographie centrée sur les « genres de vie »

Dans les années 1870-1914, Paul Vidal de La Blache crée l'école française de géographie qui propose une approche de la discipline très naturaliste et très verticale. Son concept phare est le « genre de vie », centré sur les milieux physiques et à leur déterminisme sans prendre en compte les dimensions culturelles des spatialités humaines.. La géographie se tient donc à l'écart de la notion d'aire culturelle.

Vient ensuite la géographie dite tropicale

C'est le géographe Pierre Gourou qui commence à approcher le concept d'aire culturelle en introduisant la notion de « civilisation ». Spécialiste de la géographie dite tropicale, il s'intéresse aux milieux physiques tout en remettant en cause leur déterminisme supposé. Selon lui, un milieu ne peut pas être déterminant car d'un monde tropical à l'autre, il existe des différences de densité de population, de paysages et donc de civilisations. En guise d'illustration, il propose une étude centrée sur les structures d'encadrement et les techniques de production qui accompagnent le travail quotidien en induisant des transformations du paysage au sein des sociétés.

Cette approche de la géographie est néanmoins critiquée car elle s'inscrirait sur la longue durée et ne prend pas en compte les conflits, les rapports économiques et les tensions politiques qui existent dans les sociétés.

La géographie de développement

La géographie de développement fait suite à la géographie tropicale. Elle se concentre sur l'observation des changements qui sont mis en place par les sociétés et qui les transforme au nom du développement.

Le passage vers la géographie des aires culturelles

C'est à la fin des années 90s que la géographie cesse d'être considérée comme une science naturelle en affirmant pleinement son caractère social. Néanmoins, ce point de vue ne fait toujours pas consensus aujourd'hui.

Un débat émerge lors de cette évolution, autour de la question de l'existence d'une géographie des aires culturelles. Deux questionnements principaux se dégagent de ces discussions :

Quelle est la part de la dimension culturelle dans le vécu en géographie ?

Est-ce que le culturel doit prendre le pas sur le social ?

Les géographes commencent alors à revisiter le concept de l'aire culturelle. Deux d'entre eux se démarquent :

Claude Bataillon qui développe les notions de région et mégalo-pôles à partir du Mexique ;

Augustin Berque qui se penche sur la notion de paysage en menant des recherches depuis le Japon.

Vers une nouvelle génération de géographe ?

Aujourd'hui, la nouvelle génération de géographe se positionne sur des objets frontières et renouvelle les thématiques étudiées en géographies. Apparaissent ainsi des études sur l'art, le genre, le corps ou encore l'informalité avec les travaux d'Amadine Spire.

En ce qui concerne la question de l'intégration des aires culturelles dans la géographie, les tensions semblent persister. En témoigne la déclaration de Christine Shivago :

« Nous avons moins besoin d'identifier et de cloisonner des aires culturelles, des concepts que de permettre les circulations des productions relationnelles, de connaissances ici et ailleurs, ici avec ailleurs et inversement. »

Les aires aréales : un concept tiers

Dans les années 2000, le CNRS met en place cinq Groupements d'Intérêts Scientifiques (GIS) définis comme des réseaux de chercheurs :

Afrique, Asie, MOM (Moyen-Orient musulman), Amérique, Europe. Un GIS Océanie pacifique devrait bientôt compléter ce panel.

C'est grâce à l'historien François-Joseph Ruggiu, qui est l'un des initiateurs de ces groupements, qu'apparaît la notion des études aérales dans un ouvrage publié en 2018. Selon lui, elles ne reposent pas sur l'analyse d'aires culturelles qui seraient distinctes les unes des autres mais plutôt sur des approches de terrain spécifiques combinant la maîtrise territoriale des langues et celles des disciplines des SHS.

L'approche de la géographie par les études aréales, plutôt que par les aires culturelles, permettraient aux géographes de ne pas se replier sur leurs aires et ainsi de favoriser le dialogue entre aires culturelles.

Fanny Seffusatti & Séverine Theme (17 janvier 2025). Quelle place ont les aires culturelles dans les SHS ? *Questions de recherches*.

Consulté le 3 février 2026 à l'adresse <https://doi.org/10.58079/137cq>